

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme CLAUDETTE JOURNAULT, présidente
 M. DONALD LABRIE, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT
D'UN LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE À DANFORD LAKE
DANS LA MUNICIPALITÉ D'ALLEYN-et-CAWOOD**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 5

Séance tenue le 15 juin 2007, 13 h
Salle récréative d'Otter Lake
394, rue Tessier
Otter Lake

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 15 JUIN 2007	1
MOT DE LA PRÉSIDENTE	1
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :	
LORI-ANN RUSSETT.....	2
MARY MASOTTI	12
IRMA PECK, ROY PECK.....	19
GISÈLE BEAUDIN-PECK	25
ALEXA PRITCHARD	27
PAUL DINGLEDINE	29
JOHN BUCK, LAUREL BUCK.....	37
SUZANNE BEAUDOIN-MILFORD	43
ASSOCIATION DU MONT O'BRIEN	
PAMELA MILES, ROY PECK	45

LA PRÉSIDENTE:

5 Bienvenue à cette cinquième séance d'audience publique de la deuxième partie portant sur le projet d'implantation d'un lieu d'enfouissement technique à Danford Lake dans la Municipalité d'Alleyne-et-Cawood.

10 Cet après-midi, nous avons six personnes inscrites pour présenter leur opinion. Nous rappelons qu'il est toujours possible de s'inscrire pour venir présenter une opinion. À ce moment-là, il faut donner son nom à la coordonnatrice du secrétariat de la commission ou à monsieur Jean-Sébastien Fillion pour pouvoir intervenir.

15 À la fin de la séance, il y a un droit de rectification et ce droit de rectification peut être utilisé pour rectifier des faits. On vous demande à ce moment-là d'uniquement rectifier des faits et non de justifier votre rectification. On peut comprendre que vous présentiez le contexte, mais ce n'est pas nécessaire d'élaborer davantage parce qu'il ne faut pas que ce soit reçu comme étant une contre-opinion.

20 Si des gens pour lesquels il y aurait eu des rectifications dans leur mémoire ou dans leurs propos, vous sentez le besoin de réexpliquer une information ou donner une information précise, vous pouvez le faire par écrit. Les rectifications vont être acceptées jusqu'à mercredi prochain et les compléments de mémoire jusqu'à vendredi prochain.

25 Alors, c'est seulement ceux qui auront présenté un mémoire qui pourront compléter leur opinion, parce qu'il y a des documents qui sont rentrés justement jusqu'à dernièrement. Alors, on comprend que vous n'avez pas nécessairement pu prendre connaissance de ces documents et c'est important d'avoir l'opinion de tout le monde.

30 Alors, avant de commencer, je demanderais à monsieur André Poulin de venir en avant, s'il vous plaît, pour nous expliquer ce que l'entreprise a déposé comme information ce matin pour répondre à la demande du public, qui demandait d'avoir une précision sur le nombre de résidences ou en tout cas de maisons ou de chalets qui étaient dans le périmètre de 2 et 4 kilomètres et puis les fermes aussi. Alors, vous pouvez expliquer ce que vous avez déposé.

35 **M. ANDRÉ POULIN :**

Bonjour, madame la présidente. Bonjour, monsieur le commissaire. Bonjour à tous.

40 Nous avons rajouté aujourd'hui, par un envoi électronique au ministère de l'Environnement et au Bureau d'audiences publiques, une carte qui est beaucoup plus complète que la carte qui est présentement exposée. Nous avons rajouté les endroits où il y a

présentement des résidences. Les trois endroits qui sont indiqués sur la carte actuellement, ce sont des résidences secondaires, des chalets le long de la rivière Picanoc tel que vous nous aviez demandé lors de la première phase des audiences publiques.

45

Hier soir, vous nous aviez sollicités de rajouter également les endroits où il y avait des zones agricoles aux alentours du site. En fait, il y en avait deux. Donc, on les a rajoutées au plan qui est montré là et, en même temps, on a rajouté des photographies aériennes récentes, de l'année 2000, qui ont été publiées en 2001, et qui permet de voir à vue d'oiseau le site au complet et la route 301, les zones agricoles, les chalets et également, une information qui n'est pas là présentement, les maisons secondaires également, parce que ce n'est pas des maisons habitées de façon permanente, qui sont les plus près du site d'enfouissement actuellement le long de la 301. Ces maisons-là, comme vous le savez, ont fait l'objet d'offres d'achat par le promoteur conditionnelles évidemment à ce que le projet aille de l'avant.

50

55

Donc, actuellement, au point de vue électronique, c'est déjà transmis. Cependant les copies, en douze copies, je les attends cet après-midi. Donc, j'ai demandé à un messenger à notre bureau de Gatineau de venir nous les porter. Donc, aussitôt, madame la présidente, je vais vous les remettre pour permettre de les exposer pour que l'assistance puisse les voir visuellement.

60

LA PRÉSIDENTE :

Merci.

65

Alors, nous recevons en premier lieu madame Lori-Ann Russett, s'il vous plaît.

Mme LORI-ANN RUSSETT :

(TRADUCTION) Madame la présidente et monsieur le commissaire, je suis résidente permanente de Danford Lake. Mon mari et moi sommes des résidents de quatrième génération dans ce lieu et nous sommes depuis toujours fiers de vivre dans un endroit où la plupart des gens n'ont le privilège qu'en tant que vacanciers.

70

75

Nous avons décidé de ne pas supporter la proposition pour un site d'enfouissement présenté par LDC. Nous croyons que ceci pose un risque non raisonnable pour les gens tout le long des grandes routes et nous croyons que cette méthode de disposition des déchets est archaïque. Nous savons qu'il y a d'autres méthodes qui répondraient mieux aux besoins de notre région. Nous croyons que si Danford et les autres communautés auront ce site, ils auront un risque de perdre complètement le tourisme récréatif.

80

Le tourisme est depuis longtemps le centre économique de notre communauté. Les touristes jouissent de notre ski, du golf, des lacs, des rivières et de la faune depuis des

85 décennies. Les résultats de la pétition de la Coalition ont indiqué clairement que ces gens ainsi qu'un fort nombre de résidents permanents n'appuient pas ce projet. Alors, je crois qu'il est irréaliste de s'attendre qu'il y ait autre chose qu'un impact négatif sur le tourisme dans nos communautés suite à ce projet.

90 Alors, j'ai beaucoup de problèmes avec le projet lui-même et l'un des principaux est la façon que ceci a été amené à l'attention du public. Les méthodes utilisées par notre conseil et appuyées par le promoteur nous ont donné l'impression que notre communauté, qui est fortement anglophone et qui est très confiante, a été ciblée parce qu'elle est justement confiante et anglophone.

95 Les entrepreneurs qui ont tenté à plusieurs reprises par le passé, sans succès, de créer un LET ont justement orchestré un processus d'une façon qui leur permettrait de réussir. Donc, on n'a jamais tenté d'avoir le consentement, informer et justement on n'a jamais tenté de permettre à notre communauté de répondre négativement comme l'ont fait d'autres communautés par le passé.

100 Je me souviens d'avoir reçu des renseignements de notre municipalité qui donnaient des grands détails sur les nouvelles méthodes de disposition des déchets qu'on utiliserait bientôt. Après avoir lu ceci, j'avais nettement l'impression qu'on ne ferait rien d'autre que remplacer le dépotoir en tranchée par un nouveau dépotoir pour répondre au nouveau règlement. On n'a 105 aucunement mentionné que Danford pourrait devenir un dépotoir régional.

110 Je ne peux pas croire que c'était tout simplement par erreur qu'on n'a pas inclus ce fait important. Je crois que ça a été fait par exprès pour qu'il y ait une participation minimale du public durant une phase critique du processus ou du moins c'était une chose peu justifiable et peu morale que de mal présenter ce projet à ce stade.

115 Et ensuite, le promoteur a tenté de faire croire au conseil qu'il pouvait lui obtenir le mandat qu'il lui fallait pour procéder. Il aurait dû expliquer au conseil que, nonobstant les conditions ou l'admissibilité du site, les études pouvaient être manutentionnées pour obtenir l'approbation du ministère.

120 Les conseillers ont eu l'impression que lorsque ces études dispendieuses avaient été achevées et approuvées par le ministère, quelle que soit l'opinion du public, si le conseil refusait son appui par la suite, il pourrait se voir exposer à une poursuite judiciaire dispendieuse. Notre maire croyait que la communauté prendrait une décision sur le site d'enfouissement. Bien, nous savons maintenant que ceci n'est pas le cas.

Chaque résident s'est vu refusé le droit à un référendum sur cette question. On nous a dit à plusieurs reprises d'attendre d'abord les études et ensuite le processus BAPE. Plusieurs

125 résidants, qui ne voulaient pas croire que le promoteur et notre conseil avaient de mauvaises intentions, croyant que la communauté aurait le droit de vote lors des audiences du BAPE, alors encore une fois ils ont été très déçus d'apprendre qu'ils devraient présenter leur opinion verbalement ou par écrit.

130 Alors, nous sommes, vous comprenez, reconnaissants d'avoir l'occasion de se faire entendre, mais beaucoup de gens ont des problèmes à écrire et à parler devant de grands groupes et devant une commission.

135 Alors, à quoi je veux en venir? La situation, ce qu'on nous offre, ce n'est certainement pas un vote référendaire qu'on nous avait promis. Les résidants commencent à croire que le conseil pourrait avoir un autre but sauf à part de celui de représenter les opinions de la communauté.

140 La Coalition Assistance a découvert qu'un référendum serait requis pour obtenir le zonage du site et que si la communauté ne permettait pas à ce changement d'avoir lieu, le projet devait s'arrêter là.

145 Et à mi-chemin dans ce processus, après que les contribuables ont clairement expliqué qu'ils ne permettraient pas un tel changement de zonage, et ceci, par voie de plus de 100 lettres à la municipalité, notre maire s'est permis sans résolution du conseil de demander à la MRC de prendre charge du projet.

150 Ceci a eu pour résultat que la communauté encore une fois a été rayée du processus décisionnel. La MRC a ensuite dit qu'ils n'imposeraient pas le projet sur Danford contre la volonté populaire, mais qu'ils ont refusé de permettre la tenue d'un référendum qui aurait permis à la communauté de clairement exprimer son opinion.

155 Bien des gens sont très enragés envers nos représentants municipaux pour leur mauvaise gestion de cette situation et leur manque d'intérêt pour leurs intérêts. J'ai un autre point de vue. Moi, je vois un groupe de citoyens qui ont été leurrés à croire qu'on ne faisait qu'explorer des options et qui, un jour, se sont réveillés pour trouver qu'ils se trouvaient entre deux feux, soit faire ce qui était éthiquement et déontologiquement correct et aussi faire ce qui était bien pour l'avenir de la communauté.

160 Deux des conseillers qui ont voté en faveur de ceci m'ont dit en privé que s'ils savaient que le public s'y opposait tellement, ils n'auraient jamais voté pour poursuivre ce projet et qu'un référendum n'était pas une option, et qu'ils se trouvaient sous grande pression publique parce qu'ils avaient l'impression que s'ils permettaient la tenue d'un référendum et si le résultat les obligeait de justement retirer leur appui pour le projet, le promoteur poursuivrait en justice la municipalité et c'est eux qui en seraient responsables.

165

170 Étant donné la réponse du promoteur aux questions concernant cette question à la session questions et réponses du BAPE, j'aimerais savoir pourquoi ces deux conseillers ont eu cette impression. Si cette impression est le résultat d'une consultation avec les avocats municipaux, j'aimerais savoir pourquoi les avocats ont fait l'objet de consultation si tard dans le processus, après que le conseil avait déjà pris cette action libelleuse.

175 Ce projet a déjà mis beaucoup de pression sur l'harmonie sociale de la communauté et les membres de la communauté autrefois harmonieuse sont maintenant ennemis. Et une lettre libelleuse a été écrite au sujet des gens qui se sont opposés publiquement à ce projet.

180 Et je crois que, en plus du fait que les représentants municipaux ne voulaient pas nous écouter, a justement mené au vandalisme peu souhaitable qui a eu lieu ici. Il y a eu si peu de confiance que certains se demandent si les appuyants du dépotoir ont commis ces actes pour justement avoir de la sympathie et pour encourager la population aînée à se rallier à leur cause.

185 Je ne crois pas que d'autres, sauf ceux qui ont commis ces actes, peuvent dire, sauront qui en était responsable. Mais je crois que vous êtes d'accord que ce n'est pas le genre de comportement qu'on s'attendrait des gens qui ont fait l'objet d'un traitement équitable et qui ont été entendus. Je crois qu'il y a des preuves certaines que monsieur Rouleau n'a pas un fort appui public pour son projet, nonobstant ses déclarations en ce sens.

190 Il y a aussi eu beaucoup de désinformation concernant ce projet. Je suis allé visiter le site d'enfouissement technique à Moose Creek, qui a été organisé par le responsable inspecteur du bâtiment, et payé par le promoteur, et j'ai tenté de clarifier des détails de ce projet. Nous avons eu l'occasion de demander à monsieur Lafèche, l'exploitant du site que nous avons visité, et aussi au gestionnaire de ce site, et nous avons donné à monsieur Rouleau l'occasion de clarifier tout mauvais fait.

195 Et j'ai appris que beaucoup des choses qu'on m'avait dites étaient fausses ou seulement des demi-vérités. Comme, par exemple, le site que nous avons visité était supposément plus grand que ce qu'on considérait pour Danford, quand en réalité il était 100 000 tonnes de plus petit. Et le site que nous avons visité avait beaucoup d'ardoise, qui est évidemment la meilleure forme de substrat pour ce site, contrairement à Danford qui est sis sur le sable et le gravier, qui est le pire substrat.

200 L'exploitant du site était propriétaire du site sur lequel ceci était établi et sa famille habite de façon permanente dans la région. Ils ne sont pas tout simplement des résidants saisonniers comme monsieur Rouleau l'est ici.

205 Et nous avons appris que les détecteurs de radioactivité n'étaient pas des outils fiables et utilisés régulièrement. Ils sont en effet, pour citer le p.d.g. du site Lafèche, ils étaient tout

210 simplement inutilisés. Il disait qu'ils pouvaient se déclencher si souvent qu'on les fermait, tout simplement. Il a dit clairement que les détecteurs de radioactivité sont vus comme étant des alarmes nuisance dans l'industrie.

Et le fonds, on nous a dit, serait établi par LDC. En effet, après une période de responsabilité civile par LDC, cet argent qui avait été mis de côté, ce fonds serait remis aux investisseurs, qui laisserait Danford aux prises avec 500 hectares de vidanges.

215 Et la promesse de former nos pompiers était mal exprimée, seulement les employés de LDC seraient ainsi formés. Et alors le site Laflèche avait très peu en commun avec ce qu'on propose pour Danford, autre que le statut de site d'enfouissement.

220 Les camions qui vont à Laflèche quittaient une autoroute à 4 voies, qui est tout à fait différent du cas de LDC, qui semble n'avoir aucune objection à envoyer 120 camions et plus par jour à travers sept petites villes sur une route de 2 voies pour atteindre leur site proposé.

225 Et pendant qu'on faisait clarifier ces faits, l'inspecteur des bâtiments m'a attaquée verbalement, m'a dit de cesser de poser des questions et que si je continuais de poser des questions, je mettrais fin au projet avant même qu'il ne puisse voir jour, et ceci m'a fait pleurer.

230 Plus tard, il s'est excusé de son attaque verbale, mais il a dit qu'il était fâché parce que justement je ridiculisais lui et monsieur Rouleau. Initialement, j'ai regretté de lui avoir fait ceci. Mais plus tard, je me suis rendu compte que ce n'était pas moi qui avais créer le contraste qui était peu flatteur. C'est un contraste qui existe dans la réalité entre lui et monsieur Laflèche.

235 Mais j'étais cependant très inquiète, parce que j'étais inquiète que monsieur Rouleau n'a même pas tenté d'expliquer les mésententes évidentes comme, par exemple, lorsqu'on a dit que les sites d'enfouissement technique sont essentiellement sans odeur.

240 J'aurais eu beaucoup plus de confiance et de respect pour lui s'il avait tout simplement expliqué que certaines odeurs nuisance ne sont pas un problème dans les sites d'enfouissement comme celui de Laflèche, qui sont de nouveaux sites. Le méthane prend un certain temps pour se rendre à des niveaux de nuisance. Donc, il était tout simplement trop tôt dans le cas de ce site d'enfouissement pour décider s'il s'agit d'un problème.

245 Après cette expérience, j'ai cru de plus en plus que j'étais parmi maints résidants qui avaient reçu des renseignements inexacts de la municipalité. La plupart des gens accepteraient ces renseignements et peut-être seraient incapables de lire les renseignements techniques offerts par le promoteur à la salle municipale. Et même s'ils rencontraient le promoteur comme je l'avais fait avant le voyage à Laflèche, ils n'auraient peut-être aucune idée de quelles questions ils devraient poser. Donc, ils pouvaient facilement tomber victimes d'un *sales pitch*, d'une stratégie de vente.

250 Pour la plupart de nous, il suffit de donner son mot et de serrer la main. C'est très bien et
c'est même admirable comme principe dans la vie quotidienne. Mais c'est peut-être imprudent
quand on a affaire à des investisseurs qui peuvent gagner des millions de dollars. Je n'essaie pas
de vous dire que monsieur Rouleau n'est pas une bonne personne ou qu'il n'est pas digne de
255 confiance, mais c'est que sa motivation dans le cas présent doit être un facteur qu'on considère
lorsqu'on parle de la proposition et de son admissibilité dans notre région.

Si vous examinez les faits comme je crois que vous allez le faire, je suis certaine que vous
allez dire que notre conseil a fait fi de la prudence et qu'il a tenté d'imposer ceci sur une population
qui n'était pas en faveur. Cette proposition n'a pas l'impact minimal pour notre communauté et
260 n'offre pas le plus grand bénéfice.

Moins de destruction de la terre et moins de circulation routière des camions serait un
résultat de la gazéification. Plasma gazéification est utilisée par exemple à Ottawa, en Ontario, et
je suis fortement d'avis qu'il serait de notre meilleur intérêt de ne pas se permettre de s'engager à
265 un autre trente ans de disposition de déchets problématique quand des technologies, qui ont fait
leur preuve, s'offrent à nous et auraient besoin de tout simplement un petit prolongement de la
date limite pour les mener à bon port.

Cependant, j'ai mis dans mon mémoire quinze suggestions. Je comprends que vous
270 avez très peu... qu'il me reste peu de temps. Alors, si vous permettez, je vous permettrai de les
lire à une date ultérieure plutôt que de les présenter ici.

LA PRÉSIDENTE :

275 Nous avons un petit peu plus de temps cet après-midi. Alors, vous pouvez présenter
celles que vous estimez les plus importantes. Prenez dix minutes.

Mme LORI-ANN RUSSETT :

280 (TRADUCTION) Madame la présidente, j'aurais beaucoup de difficulté à décider
lesquelles de celles-ci seraient les plus importantes. Pour moi, elles sont toutes importantes ces
méthodes.

LA PRÉSIDENTE :

285 Commencez.

Mme LORI-ANN RUSSETT :

290 (TRADUCTION) Bien, je reconnais que la possibilité affreuse de ce projet existe toujours.
Alors, voici mes suggestions.

295 1. D'abord, on pourrait aller construire des routes qui iraient autour des villages de Danford, Kazabazua, Low and Venosta, s'ils n'ont pas toutes les sept communautés, dont le coût pourrait être défrayé par LDC.

2. Toutes les promesses faites par le promoteur à la municipalité seraient incluses comme condition de l'exploitation sur le certificat des opérations même.

300 3. Un processus de négociation pourrait être entamé entre la communauté, le conseil et LDC pour permettre à la communauté d'exiger d'autres conditions d'exploitation.

305 4. On pourrait garantir pas moins de 5 \$ par tonne qui serait versé à la municipalité pour toutes sortes de déchets reçus au site à chaque mois.

5. Quatre membranes de haute densité de polyéthylène et il y aurait sur chaque cellule des détecteurs de lixiviation qui seraient maintenus.

310 6. Un *scrubber technology* serait mis en place en conjonction avec les feux de méthane pour réduire les émissions. Et le système de brûlement de méthane et le système de *scrubber* serait en opération, qui serait mis en place pas plus de cinq jours après le moment où on détecterait les odeurs, et des amendes de 10 000 \$ par jour qui seraient payées à la municipalité et au fonds de tourisme pour chaque jour qu'on ne respecte pas ce délai.

315 7. Les membres du comité environnemental pourraient être élus par la communauté avec toutes les dépenses payées par LDC.

320 8. Un fonds de compensation pourrait être établi par le promoteur pour payer pour la relocalisation des résidants de Danford si, a), ils n'ont jamais besoin d'évacués ou, b), s'ils ont besoin d'être relocalisés de façon permanente à cause des problèmes à long terme, à cause de la pollution ou des nuisances à cause de ce site. Et ce sera utilisé quand ça sera considéré approprié par le comité de gestion environnementale en consultation avec la communauté.

325 9. Une entente claire et qui lie les parties entre LDC et le ministère de l'Environnement que, après cinq plaintes de violation des conditions de l'exploitation spécifiées sur le certificat de l'exploitant, que le ministère de l'Environnement entreprendrait et aurait la responsabilité de trouver des mesures correctives payées par LDC. Que LDC ne devrait pas seulement recevoir des échéanciers de compléter ces mesures par lui-même, alors que la communauté en souffre. Pas plus que deux telles situations devraient être permises avant que le certificat de l'exploitant soit révoqué en permanence et à ce point-là, LDC devrait continuer d'être responsable
330 financièrement. Et tout cela devrait être inclus dans les conditions de l'exploitant.

335 10. Un fonds devrait être créé. De 2 à 5 % des profits annuels de l'exploitant devrait aller directement pour améliorer le tourisme dans notre région. Le fonds devrait être géré par un groupe de citoyens élus par la communauté et devrait être une condition d'exploitation sur le certificat de l'exploitant.

340 11. Tous les emplois devraient être offerts premièrement localement. Les applicants qui ne sont pas bilingues et qui devraient l'être devraient être formés au coût de LDC.

345 12. Tous les employés de LDC devraient être formés avec les modulaires d'incendie requis par les nouveaux règlements provinciaux comme condition d'emploi pour toute la durée du projet. En plus, un non-employé devrait recevoir un cours d'instruction afin de former les autres pompiers volontaires dans la communauté, qui devrait être payé par LDC. Réponse aux appels pour les incendies dans la communauté par les employés de LDC durant les heures d'exploitation devrait être non coût à la municipalité.

350 13. Le lixiviat devrait être contenu, une fois qu'il a été traité et vérifié par un consultant indépendant à toutes les semaines, avant d'être relâché. Les résultats des échantillonnages de l'eau devraient être affichés publiquement au bureau municipal à une condition des opérations.

355 14. Les puits de testage devraient être contrôlés à toutes les semaines, si ce ne serait pas à tous les jours, et tout changement dans la qualité de l'eau qui en résulterait devrait amener à une action corrective immédiate en plus d'assurer que la communauté est avisée.

360 15. Et pas plus de 50 000 tonnes permises annuellement ne devraient être permises au début de l'exploitation. Le promoteur devrait faire face à la communauté et tenir un référendum pour obtenir le droit d'expansion.

365 Toutes les choses mentionnées ci-haut sont des suggestions qui ne devraient pas être remplacées par les promesses faites par monsieur Rouleau dans le document appelé *The Facts* qui a circulé dans la communauté, mais qui devraient être une addition à ce que j'ai mentionné ou ce qu'il a offert. Et on devrait assurer que ces promesses devraient être mises en vigueur entre les municipalités, le promoteur et ceci devrait exister à l'intérieur ou à l'extérieur des conditions de l'exploitant. Ceci devrait assurer que la communauté ne se trouve jamais dans le besoin d'aller aux tribunaux avec une poursuite de multimillions de dollars pour un bris de contrat.

370 Je préfère demander ceci que de penser que le conseil d'Alleyn-et-Cawood a profité de la situation. Je préfère aussi croire ceci que de croire les autres arguments populaires, qui sont que les gens sont là pour leurs gains personnels. Je pense qu'il existe plus d'évidence pour appuyer mon opinion. Je sais aussi que ces conseillers, j'en connais personnellement, refusent de croire qu'ils sont capables de se vendre pour un montant d'argent.

375 Donc, ceci dit, je pense que c'est critique que vous ayez des réponses claires d'eux
individuellement en ce qui concerne la logique et pour poursuivre initialement et continuer ce
projet. Donc, en vue de toute opposition à laquelle ils font face, pourquoi est-ce qu'ils n'ont pas
offert d'envoyer ce projet justement aux soumissions au lieu d'empêcher qu'il y ait un référendum
qui puisse prendre place, même après que la communauté a offert de ramasser des fonds pour
aider le budget de la municipalité et pour que la municipalité puisse libérer certains fonds pour
380 contribuer également.

S'il y a de l'évidence additionnelle qu'ils ont été placés dans une situation qu'ils n'étaient
pas vraiment préparés et pour laquelle ils n'étaient pas préparés à gérer, j'aimerais suggérer que
chaque membre du conseil, qu'on exige qu'il aille prendre un test de compréhension du français et
385 de l'anglais. Je pense aussi que ça assurerait la population que ces membres du conseil, qui sont
tellement prêts à voir les études, auraient pu faire un peu plus que de regarder seulement des
photos.

J'aimerais aussi prendre cette opportunité, madame la présidente et monsieur le
390 commissaire Labrie, pour vous remercier tous les deux, vous et votre personnel, de nous donner
l'opportunité d'être entendus et pour nous avoir traités avec le respect que j'ai toujours cru que
nous méritions.

Donc, en terminant, j'aimerais que vous recommandiez que le ministre de
395 l'Environnement n'aille pas plus loin avec ce projet. Je crois fortement aussi que de récompenser
une compagnie qui n'a pas traité la population avec respect et de façon injuste, ce serait de créer
un précédent dangereux.

400 Veuillez accepter justement le fait ou la considération que le plasma gazéification est la
façon responsable de procéder à un moment quand les gens demandent de meilleures solutions
de gestion des déchets.

Et aussi veuillez considérer recommander une extension des échéances de 2008 pour les
solutions du gouvernement du Québec pour la disposition des déchets. Je suis sûre que la
405 ministre de l'Environnement sera d'accord que les gens de Québec méritent de ne pas demeurer
en arrière des autres provinces voisines qui ont de meilleures solutions, et merci beaucoup pour
votre temps.

M. DONALD LABRIE, commissaire :

410 Madame, dans une de vos recommandations, vous dites que si le projet va de l'avant,
que le ministère de l'Environnement ou la ministre ne devrait pas autoriser de recevoir plus que
50 000 tonnes de matières résiduelles par année. Si cette condition-là était retenue, est-ce que
ça rend le projet acceptable ou au moins un peu plus acceptable, ou il demeure non acceptable
415 quand même pour vous?

Mme LORI-ANN RUSSETT :

420 (TRADUCTION) Je ne crois pas que c'est le bon endroit. Je ne crois pas que c'est la bonne technologie et je ne pense pas que je serais très heureuse qu'on établisse ce site.

425 La raison pour laquelle je suggère que ça doit être une plus petite quantité, c'est pour s'assurer que le promoteur serait obligé d'agir professionnellement et que la communauté aurait au moins l'opportunité de le voir agir, excusez l'expression, mais de façon plus respectueuse. La communauté n'a pas vraiment beaucoup d'estime pour sa façon d'agir pour l'instant. Il a besoin de prouver son intégrité.

430 Et ce que je préférerais davantage, c'est que le ministère nous donne le temps de considérer d'autres options qui seraient beaucoup mieux. Donc, je ne pense pas qu'il devrait avoir le droit d'établir ce site en aucun prix.

M. DONALD LABRIE, commissaire :

435 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

440 Nous avons constaté la grande blessure dans la communauté, la grande blessure sociale qui s'est faite au cours des années. Est-ce que vous estimez que c'est possible de rétablir une approche harmonieuse pour que les gens puissent à nouveau fraterniser, et qu'il n'y ait pas des clans pour les pour et les contre, mais plutôt une communauté unie? Comment faire?

Mme LORI-ANN RUSSETT :

445 (TRADUCTION) J'ai passé du temps à penser à ça et je pense que la seule façon que nous pouvons espérer reprendre ce que nous avons avant que ceci se passe, c'est que si les deux côtés de la table se rencontraient autour d'une d'une table et qu'il y avait un médiateur où ils auraient le temps d'exprimer comment ils se sentent, leur philosophie dans leur façon de penser pour aller dans un côté ou dans l'autre, ce serait une bonne façon, je pense, de guérir les
450 blessures.

455 Cette ville était une place extraordinaire auparavant où les gens avaient de grand coeur. Et dans les bonnes conditions, je crois qu'ils pourraient y revenir. Je pense que c'est possible. Mais je pense qu'ils ont besoin d'être rassemblés, parce que la tendance a été plutôt qu'un côté refusait d'écouter l'autre. À partir du moment où ils ont réalisé qu'ils avaient des opinions divergentes, je ne pense pas qu'il puisse y avoir réconciliation, à moins que chaque côté soit obligé d'écouter l'autre côté.

LA PRÉSIDENTE :

460

Merci pour votre témoignage.

Mme LORI-ANN RUSSETT :

465

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

470

Nous invitons madame Mary Masotti.

Mme MARY MASOTTI :

475

(TRADUCTION) Madame la présidente et monsieur le commissaire, mon nom est Mary Masotti et j'ai une propriété sur le lac Neil qui est à approximativement 6 milles ou 6 kilomètres du site proposé.

480

Donc, mon intérêt dans ce projet provient de ma préoccupation pour l'environnement, aussi la vie de chalet que mon mari et moi avons eue pour nous-mêmes, nos enfants et nos petits-enfants. Quatre générations viennent de ce chalet. Ils viennent ici depuis quatre générations et j'espère que la cinquième en profitera aussi. Je pense que ce projet va mettre cette communauté à risque non seulement de la route 105, mais aussi de la dégradation de l'environnement et de la qualité de vie que ce projet va causer.

485

La Municipalité d'Alleyn-et-Cawood est géographiquement la plus grande municipalité de la MRC de Pontiac, mais elle a la plus petite population. Il y a approximativement 111 résidents permanents dans Danford Lake et 268 contribuables additionnels saisonniers, et ça n'inclut pas leur famille.

490

À peine une heure du centre-ville d'Ottawa et même encore moins de Gatineau, cette région a été une retraite populaire pour les citadins depuis plus de 100 ans. La demande pour les propriétés ou les chalets continue de croître et l'emplacement avec ces lacs et ces merveilleuses collines est un rêve pour tout le monde dans la région de la Capitale nationale qui cherche une petite partie de la campagne des dieux.

495

LDC a décrit cette communauté comme un petit village dans une région forestière et de l'agriculture où 100 % des résidents étaient désespérés pour avoir des revenus de taxes additionnelles et possiblement avoir quelques emplois, et les gens donc ont donné leur plein et entier appui. Mais en fait, cette communauté ou la plupart de ces résidents à temps plein ou saisonniers sont d'accord que le projet va apporter des dangers réels et non nécessaires dans la communauté, et pour tous les gens établis le long de la route à ce site.

500

J'aimerais aussi vous lire quelques extraits d'un compte rendu de la rencontre mensuelle du conseil tenue le 5 juin:

505 *Vu que la Municipalité d'Alleyne-et-Cawood dans le règlement du programme de planification 11-91 avec ses modifications du règlement 16-91 a défini la région du rang 6, lots 7 et 8, comme récréotouristique;*

510 *– et vu que les intérêts de l'avenir de cette municipalité est que le gouvernement, soit au niveau provincial ou municipal, maintienne un certain contrôle dans l'environnement naturel dans son domaine pour les habitants futurs;*

515 *– et vu que les superficies du rang 6, lots 7 et 8, incluent l'accès aux deux côtés de la rivière Picanoc, cette rivière historiquement a été la source principale de loisir dans les établissements de tourisme gérés privément;*

– et vu qu'en gardant ce programme de planification pour développer les trésors de la forêt;

520 *– il est unanimement résolu et approuvé par Gérald Stevenson et appuyé par Shelley Wilson pour recommander au ministère des Ressources naturelles que les propriétés ci-haut mentionnées demeurent des terres de la Couronne pour un site futur de sentiers de nature dans la municipalité qui seraient développés et maintenus, ouverts pour le public en général.*

525 Dans cet énoncé de vision de 98, la Municipalité d'Alleyne-et-Cawood a déclaré son souhait d'améliorer la qualité de vie de Danford Lake, de tous ses citoyens en croyant qu'ensemble nous pouvons arriver à un environnement et une collectivité plus sécuritaire et plus en santé. Et ils ont défini aussi que le développement durable devait rencontrer les besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de subvenir à leurs propres besoins.

535 Donc, dans la lettre du bulletin de nouvelles municipal, l'environnement, l'atmosphère de la communauté est une attraction aux autres, mais aussi quelque chose que les résidants chérissent et désirent garder. Donc, les résidants de Danford Lake prisent vraiment cette quiétude et cette vie champêtre relaxe, et aussi leur environnement qui est intouché et qui est exceptionnel et d'une beauté qui n'a jamais... une beauté vierge.

540 Quand nous examinons ces énoncés, un mégadépotoir n'est pas ce que cette communauté désire. Un dépotoir représente une utilisation du territoire qui est contraire à la vision de la communauté pour offrir du développement qui soit économique, rentable et harmonieux, en ligne avec l'écologie et les valeurs récréatives.

545 À ce moment-ci, j'aimerais attirer l'attention sur les aspects culturels. La population d'Alleyn-et-Cawood est composée de deux communautés qui ont deux cultures : les résidants permanents, plusieurs qui travaillent sur la terre, et d'autres qui sont ici pour les chalets, la forêt, les rivières, surtout la Picanoc qui leur fournit la pêche et la chasse, et aussi des passe-temps récréatifs.

550 Pour les familles locales, la Picanoc est si importante qu'ils ont acheté justement des parties de la terre le long de la rivière pour préserver ce patrimoine. Et ces propriétés récréatives ou ces propriétaires conduisent ces routes très dangereuses pour aller à leur chalet et pour jouir des activités extérieures toute l'année.

555 Et pour ces deux communautés, d'accepter ce projet, ça demande à la participation de la communauté une consultation ouverte, en plus d'une acceptabilité sociale de ce projet et dépendant sur la transparence et l'accès à l'information et un processus ouvert.

560 L'échec du maire et du conseil et du promoteur à ramener la communauté ensemble de façon adéquate pour discuter ouvertement, évaluer le projet, a eu un effet dommageable sur toute la population, sur les relations de la communauté, la qualité de vie. En bref, la communauté a été brisée en deux. Et si le projet justement est approuvé, la perte qui s'ensuivrait de la qualité de vie va tout simplement approfondir la division et la méfiance.

565 Quand je regarde l'impact de ce projet, la question d'équité doit être adressée. L'équité tourne autour de trois principes :

– d'avoir des impacts positifs qui dépassent les impacts négatifs, exemple 2 \$ la tonne et un don aux revenus municipaux à une augmentation de 60 %;

570 – ensuite, le trafic des camions, qui serait plus dangereux;

– la pollution, les déchets et la vermine.

575 Donc, il va sans dire que la communauté a besoin d'emplois. Donc, avec ce 2 \$ la tonne, avec un don corporatif aux revenus de la municipalité de 60 % d'augmentation, à la circulation dangereuse des camions à la population, les déchets, la vermine aussi, est-ce que ceux qui vont porter les coûts vont aussi en avoir les bénéfices ou accès à la richesse qui sera générée par ce projet?

580 Par exemple, l'imposition d'un dépotoir impopulaire avec tous ses impacts négatifs versus les profits à réaliser par des investisseurs de l'extérieur sur l'investissement de 63 M\$, est-ce que le coût ou les bénéfices est distribué également entre toutes les parties localement et régionalement.

585

L'imposition aux camions pour la circulation accrue, sur une communauté qui est déjà plus que dépassée le long de l'autoroute 105 et qui sont opposés au dépotoir, versus les effets bénéfiques à la MRC Pontiac qui va en découler sans avoir à endurer les impacts de ce dépotoir à cause de ces placements sur la partie est de la région.

590

Donc, selon LDC, la communauté de Danford Lake va produire 83.5 tonnes de déchets par année, qui est près de ce qu'on estime dans le plan de la MRC de Pontiac et d'Alley-et-Cawood. Pour aller plus loin avec les coûts projetés de 200 \$ la tonne pour aller à Lachute, le budget initial serait de 16 650 \$ ou 3 % du budget annuel.

595

Thorne, une municipalité de Pontiac, a une population de 408 résidants à temps plein. Donc, leur dépotoir en tranchée a terminé et a été repris par Lachute ou a été amené à Lachute à un coût de 35 000 \$. Si Danford Lake faisait la même chose, on estime que ce serait un coût de peut-être de 30 000 \$. Ce serait plus économique que de surveiller le dépotoir pendant vingt ans. Qu'est-ce qui manque dans cette image?

600

Alors, emploi. Quelles sont les alternatives à quelques emplois pour le dépotoir? Le potentiel est là pour le tourisme et l'écotourisme. L'endroit est riche en lacs et plusieurs n'ont pas été développés. Donc, les baby-boomers qui prennent leur retraite se cherchent des endroits récréatifs pour une aventure champêtre et Alley-et-Cawood a tout ce qu'il faut pour rencontrer ces besoins.

605

Si les développeurs étaient encouragés à venir dans la communauté développer des propriétés le long des lacs, des emplois s'ensuivraient et des augmentations de taxes pour la municipalité. Si la municipalité encourageait les jeunes à faire des apprentissages dans les métiers, ça leur donnerait justement des compétences qui seraient utilisables pour des emplois localement et à l'extérieur. Donc, un dépotoir ne voit pas justement que le potentiel de croissance est pour la création d'emplois surtout dans le tourisme.

610

615

Donc, si chaque personne ici était vraiment honnête et s'ils avaient le choix, est-ce qu'ils achèteraient vraiment une propriété près d'un dépotoir? Est-ce que les résidants de Danford Lake ont vraiment eu la chance de faire un choix? Notre achat le plus élevé et le plus émotionnel dans notre vie est notre foyer. Donc, celui qui vit dans nos coeurs est le chalet. Donc, pour les compagnies ou les agents immobiliers qui desservent l'Outaouais, ils pourraient se demander de fournir par écrit l'impact sur les mégadépotoirs sur la valeur immobilière des maisons d'Alley-et-Cawood.

620

625

Donc, il a été indiqué que malgré une forte demande pour des chalets, le marché déjà s'est affaibli quand ils ont su qu'il y aurait un dépotoir qui était proposé. Ils ont indiqué aussi qu'il y aurait une perte substantielle dans la valeur des propriétés si le projet est approuvé. Et à cause

de ça, il y aurait un effet justement à assurer leur gagne-pain et aussi ils ont refusé de le faire par écrit.

630 LDC dit qu'il n'y aura pas d'impact sur la valeur immobilière et appuie ça avec une étude publiée en 1991. Cette étude ne reflète pas la réalité. Ce n'est pas 1991 et les petits lieux d'enfouissement du passé sont remplacés par des mégadépotoirs. Les mégadépotoirs viennent avec un prix méga aussi, un prix environnemental d'ordre méga. Et le public commence à se poser des questions ou à parler et, en le faisant, ils vont forcer les gouvernements à arriver à des meilleures solutions.

635 Nous devons aussi faire la différence de l'achat d'une propriété comme un chalet ou d'avoir une résidence. Donc, l'étude soumet que LDC parle des résidences. La location d'une maison, par exemple, est dépendante de plusieurs facteurs : la proximité de l'école, les églises, l'emploi, la famille ou dans certains cas dans le village d'un héritage.

640 Mais quand on parle d'un chalet, les acheteurs peuvent mieux décider. Ils peuvent choisir davantage. Si une location n'est pas acceptable, ils peuvent regarder ailleurs et ils peuvent le faire pour des bonnes raisons. Comme les villageois ne veulent pas faire un tel choix, ils ne veulent pas vivre ailleurs, alors ce n'est pas une option pour eux.

645 Donc, pour les entreprises locales et les investisseurs futurs. Donc, plusieurs de ces entreprises dépendent non seulement des gens de la localité, mais de l'argent qui vient de l'extérieur, des gens qui viennent au chalet, des touristes, à cause de la proximité de Gatineau et d'Ottawa. Et que la demande pour des propriétés récréatives, le potentiel pour amener certaines entreprises et créer plus d'occasions d'emplois est énorme. Les politiciens à tous les niveaux du gouvernement ont dit que le potentiel pour le tourisme et l'écotourisme dans l'Outaouais est énorme.

655 Cependant, est-ce que des dépotoirs font de bons voisins pour l'industrie? Robert Bullard, le directeur du Centre de justice environnementale de l'université Atlanta a dit qu'une localité où il y a justement des dépotoirs peut attirer certaines personnes, mais de façon non intentionnelle décourage les industries qui sont plus propres et plus environnementales. Donc, un dépotoir pourrait restreindre les prospects économiques sans offrir vraiment des avantages.

660 Alors, les impacts sur la santé. Vous avez entendu par le témoignage du gentleman de Cantley et de monsieur de Lachute que les résidants qui vivent près d'un mégadépotoir sont préoccupés beaucoup plus des choses environnementales que de l'argent. Par exemple, du bruit, des odeurs, des nuisances animales, des déchets, de l'air, de la pollution de l'eau et de la dangerosité du trafic de camions.

665 Ces impacts ne sont pas avec la vision de la communauté de Danford Lake ou pour le potentiel de la région. Parce que plusieurs choses ont été dites et écrites dans plusieurs des

mémoires sur les impacts de santé négatifs, je n'en discuterai pas ici, mais je vous inviterais à les réviser.

670

En conclusion, les résidants d'Alleyn-et-Cawood croient que ce sera une perte de contrôle sur leur avenir. Ils croient que si ce projet était approuvé, ils seront forcés d'accepter les déchets d'étrangers en dehors de leurs petites communautés aux dépens de leur qualité de vie. Les impacts seront difficiles sans arrêt et non nécessaires.

675

Les solutions sont déjà en place pour à court terme. Des dépotoirs qui existent tels que Lachute, Sainte-Sophie sont capables d'accepter les déchets de l'Outaouais. En plus, la plupart des déchets de l'Outaouais vont déjà à ces locations. Lachute a une capacité de 500 000 tonnes par année.

680

Pourquoi approuver un nouveau dépotoir d'une capacité de 250 000 par année comme une solution à court terme? Où est-ce qu'on arrête? Est-ce que le Québec veut prendre des propositions de tous les investisseurs privés qui veulent démarrer un dépotoir? Je dirais que la réponse est non. Nous devons aussi nous demander si on devrait approuver un tel projet qui ne rencontre pas les principes pour un développement économique tel que mentionné dans le Plan de développement durable du Québec.

685

L'économie du Québec a besoin de performer dans les règles du respect de l'environnement avec des objectifs d'innovation et de la prospérité favorable au progrès social. La communauté de Danford Lake est à une croisée des chemins. Est-ce qu'ils auront le droit d'avancer et de prendre les bénéfices du tourisme et des loisirs et de la récréation? Et en faisant ceci, est-ce qu'ils vont remplir les valeurs ou seraient-ils forcés d'accepter le rôle de dépotoir qui détruirait justement les ressources naturelles de la région, la chose qui nous amène ici, en fait.

690

Préserver l'environnement naturel est une responsabilité que nous partageons avec nos voisins et un héritage, un legs que nous laissons à nos enfants. Permettre intentionnellement à un projet d'endommager l'équilibre fragile serait d'ignorer les efforts environnementaux du passé, de dire aux générations futures que les gens de 2007 ne s'en préoccupaient guère. Nous pouvons faire mieux et nous devons faire mieux.

695

700

Merci beaucoup. Et donc, ne laissez pas nos rêves tomber. Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

705

Merci.

M. DONALD LABRIE, commissaire :

J'aurais une question, madame. Vous recommandez, compte tenu des faibles coûts de

710 transport additionnels que ça entraîne, de transporter les matières résiduelles au site de Lachute. Vous recommandez cette solution-là comme une solution temporaire ou une solution qui pourrait être à long terme?

715 Est-ce qu'il y a un besoin régional pour un lieu de traitement des matières résiduelles ici dans la région?

Mme MARY MASOTTI :

720 (TRADUCTION) Je propose Lachute comme solution temporaire. Je crois qu'une couple des MRC et Gatineau se trouvent confrontées à cette date butoir depuis un nombre d'années. Ils ont nombre de solutions et Danford dump n'est pas une solution. Je crois que le Pontiac, pour quelque raison, accuse un certain retard dans leur planification et je ne crois pas que notre communauté devrait être le bouc émissaire pour à court terme.

725 Donc, je recommande l'envoi à Lachute comme solution temporaire et je crois que les coûts ne sont pas aussi onéreux qu'on pourrait prétendre. Et je crois qu'il y a du travail, si on travaille parmi les différentes MRC, on pourrait faire diminuer les coûts du transport à Lachute. Et je ne crois pas que notre communauté mérite d'être abusée, de devenir un dépotoir.

730 **LA PRÉSIDENTE :**

735 Madame, est-ce que vous croyez que ça pourrait être utile si un comité aviseur bénévole pouvait travailler avec la MRC de Pontiac pour favoriser justement l'intégration des objectifs, d'abord l'atteinte des objectifs de la politique parce que là la MRC est très, très en retard de ce côté-là, et justement travailler avec votre municipalité pour rétablir l'harmonie sociale?

740 On a vu dans d'autres régions des comités d'optimisation économique se constituer et ça a été l'occasion justement de faire du maillage beaucoup plus intéressant entre les communautés permanentes et les communautés qui viennent plus comme en villégiature, pour que la rencontre des deux communautés se développe de façon harmonieuse. Est-ce qu'il y a une piste qu'on pourrait explorer de ce côté-là?

Mme MARY MASOTTI :

745 (TRADUCTION) Je suis tout à fait d'accord que ceci est une possibilité si elle était acceptée. Je crois que les vacanciers, les propriétaires de chalet ont démontré qu'ils comprennent très bien la situation globale. Depuis un an, j'ai appris plus au sujet des matières résiduelles que je ne voulais en savoir.

750 Mais plusieurs d'entre nous sommes à la retraite. Nous avons un esprit de passion vis-à-

vis cette situation. Nous avons de bonnes idées. Nous avons de l'expérience dans l'entreprise et nous avons beaucoup d'énergie. Nous sommes à la retraite, nous avons le temps de consacrer à ceci. Nous sommes enthousiastes et j'aimerais bien que cela se produise, madame.

755 Et j'aimerais bien que les gens des communautés aient une certaine responsabilisation. Je ne crois pas qu'on leur a donné mot à dire. J'entendais madame Heeney qui disait hier, écoutez les gens qui font partie du terroir, qui appartiennent au terroir, ils connaissent le territoire. Et je crois que si on avait l'opportunité de rassembler toutes ces communautés, je crois qu'on réussirait à résoudre ce problème.

760 Et je crois que si vous allez devant la ministre, vous devriez lui dire qu'une petite communauté de 111 personnes ne devrait pas être obligée de souffrir parce qu'on n'a pas fait ses devoirs en temps utile. On peut changer une date butoir, mais il faut du temps pour réparer le tort fait à une communauté.

765 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci de votre témoignage.

770 **Mme MARY MASOTTI :**

Merci.

775 **LA PRÉSIDENTE :**

Madame Irma Peck et monsieur Roy Peck. Bon après-midi! Pour se donner une chance, lorsque je mettrai ma main en haut comme ça, prenez une pause avant de passer à une autre phrase, pour aider les transcriptions parce qu'on perd de l'information. Merci.

780 **Mme IRMA PECK :**

(TRADUCTION) Je vais tenter de le faire, madame.

785 Alors, nous sommes Irma et Roy Peck et nous sommes les deux contre ce mégadépotoir. Nous habitons sur la grand-route 301, à 1 kilomètre à l'est de Danford village et à environ à 7 kilomètres du LET proposé. Nous habitons dans la Municipalité de Kazabazua, mais Danford Lake est tout près de nous, à environ 1 mille et non pas 6 milles comme ce serait pour Kazabazua.

790 Roy est né à Danford et c'est pour lui son lieu de résidence depuis 71 ans. Et moi, j'y suis venue il y a 46 ans. Et nous avons été impliqués dans le volontariat, le bénévolat pour

795 améliorer la vie quotidienne. J'ai été secrétaire trésorière de l'association récréative pendant vingt ans et du Jolly Club, qui était un service de traiteur, depuis quinze ans. Nous avons joué des sports. Nous avons géré des équipes sportives. Nous avons nettoyé des patinoires. Nous avons travaillé pour l'église, pour Bethany Hall et pour le cimetière.

800 Nous considérons Danford comme étant notre lieu de résidence, notre ville de résidence et la communauté générale comme étant notre communauté et notre peuple. Il y a une ligne municipale qui nous divise, mais elle n'a jamais été visible. Non, elle n'a jamais été vraiment visible jusqu'à ce qu'il y ait cette opportunité d'établir un mégadépotoir.

805 Nous avons assisté à des réunions, et nous avons lu et fait autant de recherches que possible. Et l'horreur du dépotoir sec de Cantley et l'incapacité des responsables de l'environnement d'obliger sa fermeture, d'amener sa fermeture, nous ont fait peur.

810 Et lorsque nous avons regardé sur le site d'Environnement Canada, qui dit que toutes les membranes finissent inévitablement par avoir des coulisses, et lorsque nous avons appris qu'il ne s'agissait pas tout simplement de mettre à jour le dépôt en tranchée de Danford, c'est à ce moment-là qu'on a compris l'importance de ce qu'on proposait comme LET. Et c'est à ce moment-là qu'on a adopté notre position.

815 Nous avons visité le LET Laflèche à Moose Creek et c'était une journée assez froide. Il y avait les goélands un peu partout et on sentait des vidanges. Très évidemment quelqu'un a demandé au gestionnaire quels étaient ces petits détecteurs sur l'édifice. Il a dit: «Ah! bien, c'est pour faire la détection de matériaux toxiques et ainsi de suite qu'on pourrait apporter.» «Est-ce que parfois, ils sont déclenchés?» Et ce que le gestionnaire général nous a répondu: «Ah! oui, ils étaient déclenchés constamment, alors on les a éteints tout simplement.»

820 Avec ces résultats, comment pourrions-nous avoir confiance à des entrepreneurs et avoir confiance qu'ils privilégieront la sécurité au lieu de l'argent?

825 Alors, transporter par camion des déchets plus de 100 kilomètres pour venir les déposer dans ces jolies montagnes vierges, évidemment ce n'est pas la chose à faire du point de vue environnemental.

830 Et de plus, pour envoyer le lixiviat dans la rivière Picanoc est insécuritaire. La technologie peut faire défaut, comme nous le savons tous, et ce qui va avoir pour effet la pollution de la rivière Picanoc et ensuite la rivière Gatineau. Et également avec même la plus petite coulisse ou perforation, il y aurait des substances toxiques qui entreraient dans la nappe phréatique. Une fois détruits, ces petits ruisseaux et ces petites sources, desquels on buvait dans la forêt, ils ne pourraient être restaurés. Notre bassin versant est tellement fragile.

835 J'ai également des idées. L'incinérateur à haute température dans la région de Peel à Brampton en Ontario, près de Toronto, ceci crée de l'électricité pour 6 000 foyers par le biais de Algonquin Power. Et ceci évidemment est supérieur à tout simplement enterrer des tonnes de déchets. Ce qui m'a impressionnée le plus, c'était le fait qu'ils traitent les déchets à la source.

840 Nous habitons à 150 pieds ou environ 50 mètres de la route 301. La route 301, on s'attend qu'il y aura un minimum de 122 camions par jour. Notre famille a sacrifié pour pouvoir vivre dans un endroit calme. Les adolescents avaient à passer presque quatre heures par jour sur l'autobus scolaire pour aller à l'école secondaire à Hull, fréquenter l'école secondaire. Mon mari devait coucher à Ottawa trois nuits par semaine à cause de son emploi. Alors, à cause de quelques emplois, on s'attend à ce que nous puissions accueillir des centaines de camions, du bruit, de la pollution, de la fumée de diesel, etc., qui va passer devant nos maisons.

845 Nous savons que les camions diesel continuent... leur moteur reste en marche pendant des heures et ceci va se passer lorsqu'il y aura une lignée d'attente à l'entrée du dépotoir. Alors, est-ce que ceci va aider la qualité de notre air?

850 De plus, la route 105 est beaucoup trop dangereuse avec des coupures de pierre, des routes très étroites à côté de la rivière, des coupures, et beaucoup de circulation et beaucoup de camions, beaucoup d'autobus scolaires se trouvent sur la 105 et la 301, et mettre plus de camions de vidanges sur ces routes va mener à des accidents. Nous tenons pour ayant une grande valeur les vies de tous les voyageurs et alors nous craignons plus de circulation sur ces routes.

860 Oui, on a dit que les camions de foresterie sont également sur ces routes de toute façon. Alors pourquoi s'inquiéter de quelques camions de plus? La différence est celle-ci : que la foresterie est depuis toujours de notre héritage. Et durant l'hiver, plusieurs de nos ancêtres n'avaient pas de revenus à cause de leur ferme ou de leur emploi d'été.

865 Alors, avec plusieurs autres bûcherons, ils allaient travailler dans la forêt pour ajouter à leur revenus et pour supporter leur famille. Mais de contempler d'amener plus de 120 camions supplémentaires par jour va évidemment mettre fin à notre vie calme. Les déchets par la tonne ne fait pas partie de notre patrimoine. Mais la foresterie l'était et le demeurera. Voilà la différence.

M. ROY PECK :

870 (TRADUCTION) Il y a sept ans, je suis devenu l'un des membres fondateurs de l'Association Mont O'Brien. En effet, ma carte d'adhésion porte le numéro 1.

Et ensuite, je vais dans mon entrée et je regarde à l'ouest sur la route 301 et je peux voir

la montagne O'Brien. Mon rêve est de voir cette montagne, le lac et la forêt, et qu'ils soient conservés pour tout le monde pour qu'ils puissent en jouir dans les années à venir.

875

La région de mont O'Brien n'est pas tout simplement dans la forêt, dans le milieu de nulle part. C'est à partir de notre cour, de notre terroir. J'ai voyagé à pied chaque partie de cette montagne et je la connais comme je connais le derrière de ma main.

880

Construire un mégadépotoir si près de ceci n'est guère un compliment de sa beauté naturelle. C'est un endroit calme, muni d'anciens arbres, de plantes rares, d'oiseaux, de papillons et de belvédères spectaculaires. C'est un bijou de notre environnement. Il serait tragique si le gouvernement du Québec approuvait le projet, qui aura pour effet de détruire la beauté naturelle de la région.

885

Mme IRMA PECK :

(TRADUCTION) Dans les années antérieures, lorsque vous avez organisé un carnaval ou un banquet ou une journée du bûcheron, je demandais qu'on fasse des dons de nourriture et ainsi de suite, et les gens de Danford ne m'ont jamais refusé. Tout le monde était tellement prêt à travailler ensemble pour les enfants et pour édifier une meilleure communauté.

890

Nous avons joué des sports, nous avons fait du bénévolat, nous avons travaillé et nous avons pleuré ensemble. Et maintenant, nous sommes une communauté fracturée. Nous ne jouons plus ensemble et nous ne travaillons plus ensemble. Il est difficile de faire du bénévolat. Et nous pleurons intérieurement et certains à l'extérieur. Et tout ceci est dû à ce mégadépotoir.

895

Et comme l'a dit le maire et le promoteur : nous n'allons pas aller de l'avant avec ce dépotoir si la communauté n'est pas favorable. Alors, nous sommes dysfonctionnels. Nous sommes le petit qui doit lutter contre le grand argent, et ceci est évidemment déshonorant et antidémocratique.

900

Aux réunions du conseil, on a constamment dit que tous les groupes et les organismes fonctionnaient très bien. Alors, ce n'est pas du tout le cas. Parce que moi j'en fais partie et je connais la différence. J'ai assisté à tous les quatre jours de la première session du BAPE et j'ai écouté quand Louis-Marie Poissant, représentant Santé, a dit: «La santé sociale est définie comme ayant le contrôle de son environnement.» Je peux dire honnêtement que notre santé sociale laisse à désirer parce que jusqu'à présent on n'a pas eu le droit de discuter de notre environnement, parce qu'on nous a enlevé le contrôle de celui-ci. On ne pouvait même pas mentionner le mot «dépotoir» à Danford parce qu'il y avait trop de problèmes qui y étaient reliés.

910

Depuis deux ans, j'ai assisté à beaucoup d'événements sociaux le long de la 301 et de la 105, et à plusieurs reprises les gens m'ont demandé au sujet du dépotoir et comment les

915 choses se déroulaient, et ils m'ont dit avec grande force à quel point ils étaient contre ce dépotoir.
Et ceci me fait beaucoup de peine parce que je sais que Danford, c'est ma communauté.

920 Il y a des centaines de propriétaires de chalet près du village et des centaines de
propriétaires de chalet à Alleyn-et-Cawood. Ils sont des contribuables également et, pendant des
années, ces gens ont aidé à créer des emplois pour les hommes et les femmes autour du village.
Aussi, plusieurs endroits sont fournis par les *cottagers* à Kazabazua. Mon mari travaille depuis
bien des années aux chalets dans la région de Danford. Le tourisme a toujours été un bien positif
et il en demeure un aujourd'hui.

925 Il est tout à fait triste que ces propriétaires de chalet et ces contribuables sont maintenant
décris comme étant des gens de l'extérieur. Ils ont acheté des billets, ils ont assisté à des dîners
d'Action de Grâce à Bethany Hall. Nous sommes tous membres d'une grande communauté, j'en
suis certaine.

930 Et en tant que solution pour nos déchets, qu'on recycle, qu'on réutilise et qu'on installe
une usine de plasma gazéification près de la plus grande source de déchets. Alors, un camion de
déchets hors de Danford par semaine et qui pourrait faire la collecte pour les autres petites villes,
pourrait justement faire diminuer l'émission des gaz.

935 Et je n'ai rien fait par le passé que je croyais pouvait porter atteinte à Danford, ma ville,
ma communauté. Alors, pourquoi est-ce que je n'aurais pas à coeur les intérêts de mes amis et
de ma communauté?

940 Et enfin, la raison que je m'oppose à ce mégadépotoir, c'est que nos grands-parents et
nos anciens grands-parents ont laissé les rivières, les ruisseaux et l'eau dans un état propre et pur
pour nous. Alors, conservons ces eaux dans un même état pour nos enfants, nos petits-enfants
et nos arrière-petits-enfants.

945 J'aimerais qu'on se souvienne de moi comme on se souvient de Jack Graham, le maire
de Bristol qui est récemment décédé, qui a lutté pendant une décennie, c'est-à-dire dix ans. Il est
admiré aujourd'hui, il y avait des articles dans les journaux, parce qu'il a empêché des centaines
de milliers de tonnes de déchets d'être déposés dans la mine Bristol. J'aimerais que mes petits-
enfants et que mes arrière-petits-enfants puissent dire: «Grand-maman et grand-papa ont lutté
pour protéger les rivières Picanoc et Gatineau et notre nappe phréatique.»

950 Merci, madame la présidente et monsieur le commissaire, de m'avoir donné l'occasion de
nous présenter. Et je m'excuse si le comportement de certains a laissé à désirer. Je m'excuse en
leur nom. Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

955

En général, on peut dire que les gens se sont respectés, compte tenu du très haut niveau d'émotivité du dossier. Alors, je pense qu'il y a de la bonne volonté de tous les côtés. On va continuer à travailler dans ce sens-là.

960

Concernant le mont O'Brien, est-ce que vous avez fait des démarches auprès de vos élus au niveau du gouvernement du Québec ou du gouvernement canadien pour protéger le mont? Qu'est-ce qui s'est fait jusqu'à présent et quelle a été la réponse des élus au niveau provincial ou canadien?

965

M. ROY PECK :

(TRADUCTION) Je suis sûr que plus tard ce soir, il y aura des gens qui vont vous parler et qui vont pouvoir répondre à ces questions mieux que moi. Ils vont avoir des meilleures réponses, ils sont plus familiers avec ce dossier et cette partie-là que moi.

970

Mme IRMA PECK :

(TRADUCTION) Ils essaient d'obtenir le statut et ils ont une aire protégée. Ils vont présenter un mémoire plus tard aujourd'hui ou demain. Mais c'est une merveilleuse montagne et ils font des sentiers naturels pour des randonnées pédestres. Et la partie malheureuse, c'est qu'on va avoir le dépotoir de la montagne, mais ils vont vous présenter leur propre vue là-dessus.

975

LA PRÉSIDENTE :

980

Merci beaucoup pour votre témoignage.

Mme IRMA PECK :

Merci.

985

M. ROY PECK :

Merci.

990

LA PRÉSIDENTE :

Nous demandons à madame Gisèle Beaudin-Peck de venir, s'il vous plaît.

Mme GISÈLE BEAUDIN-PECK :

995

Bonjour.

Mme GISÈLE BEAUDIN-PECK :

1000

Bonjour, madame la présidente, monsieur le commissaire.

LA PRÉSIDENTE :

1005

Alors, comme je l'ai dit tout à l'heure, regardez-moi à l'occasion et je vais vous dire si vous devez prendre une pause pour la traduction, je vais suivre, pour vous aider.

Mme GISÈLE BEAUDIN-PECK :

1010

J'ai une deuxième partie qui n'a pas été enregistrée. C'est juste une solution.

LA PRÉSIDENTE :

1015

D'accord, allez-y, mais c'est important de prendre le temps pour bien traduire. Alors, je vais vous l'indiquer avec ma main si vous devez prendre une petite pause.

Mme GISÈLE BEAUDIN-PECK :

1020

Merci. Mon nom est Gisèle Beaudin-Peck. Je réside à Danford Lake, la route 301, à 6 kilomètres du projet. J'ai déménagé à Danford Lake en 1990.

L'INTERVENANTE FAIT LA LECTURE DU MÉMOIRE

1025

C'est ma première partie. Ma deuxième partie serait une solution au syndrome «pas-dans-ma-cour».

1030

Il y a environ deux ans, j'ai écouté une émission à *Découverte*. On a présenté un documentaire sur l'incinération en Suède. Ce qui m'a le plus impressionnée dans ce documentaire était la propreté des lieux, une immense usine avec des plates-bandes fleuries et des arbustes tout autour, qui ne laissait pas prévoir que ce bâtiment était un centre d'élimination de déchets. Les camions chargés entraient à une extrémité de la bâtisse pour en ressortir de l'autre côté désinfectés et nettoyés. J'en conclus donc qu'on avait embelli le scénario pour promouvoir le documentaire.

L'année dernière, mon ami a visité le centre d'incinération à Brampton. Il a rapporté

1035 plusieurs photos et informations, ce qui m'a confirmé que j'avais eu tort de douter de la validité du documentaire.

Si les ingénieurs nous offraient aux villes, municipalités, un projet semblable à la place d'une montagne de déchets malodorante et polluante, le syndrome «pas-dans-ma-cour» serait éliminé. Les municipalités seraient contentes d'accepter un tel projet.

1040 Il faut cesser de mépriser les déchets et à en apprécier plutôt la valeur. Ils sont une importante source de revenus pour tout le monde. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1045 Merci, madame. Vous pouvez prendre un verre d'eau, on va prendre une petite minute, on va se parler.

M. DONALD LABRIE, commissaire :

1050 Inquiétez-vous pas, les questions ne sont pas embêtantes. Dans le village de Danford Lake, ce que vous entendez lors de conversations de vos amis ou de ceux qui étaient vos amis, qu'est-ce qui les préoccupe le plus quand on fait référence au projet de lieu d'enfouissement technique?

1055 **Mme GISÈLE BEAUDIN-PECK :**

C'est le transport et les odeurs.

1060 Moi, où je demeure, c'est la première côte en montant, passé le village. L'hiver, les camions, quand il y a une tempête de neige, ils ne peuvent pas monter la côte, il faut qu'ils reculent et qu'ils remontent. Puis l'année dernière, il y a eu un feu sur la 301. En un rien de temps, la fumée était au-dessus du village. J'imagine que les odeurs vont être au-dessus du village.

1065 **M. DONALD LABRIE, commissaire :**

Merci, madame.

1070 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci, madame.

1075 Alors, on va prendre quinze minutes. Et par la suite, il y a deux autres personnes inscrites.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

REPRISE DE LA SÉANCE

1080

LA PRÉSIDENTE :

C'est maintenant à madame Alexa Pritchard de s'exprimer.

1085

Mme ALEXA PRITCHARD :

1090

(TRADUCTION) Bonjour tout le monde, madame la présidente et monsieur le commissaire. Je veux commenter de la merveilleuse vue que nous avons. Mon nom est Alexa Pritchard. Ma famille était des pionniers ici à Danford à Lac Wilson il y a 130 ans. Mon arrière-grand-père James Wilson était déménagé de la région de Low où son père était un pionnier en 1842.

1095

J'ai 100 acres adjacents à la rivière Picanoc où mon grand-père était draveur et aussi il possédait un moulin à scie dans le coin de Five-Mile Lake. Ils ont laissé la région à l'état sauvage pour les générations futures. Ce serait irresponsable de notre part si nous ne continuons pas à la protéger aussi.

1100

J'ai vu la rivière Gange aux Indes avec les vaches qui se promènent dans l'eau, qui boivent et qui se vident les intestins dans l'eau. Et plus loin sur la rivière, les femmes remplissent leur seau d'eau. Ils se baignent dans les mêmes eaux saintes et ils remplissent leur seau d'eau pour l'apporter à la maison pour la cuisine et aussi pour boire. Les seaux sont munis de passoire pour enlever les gros résidus.

1105

Pourquoi est-ce que les Européens viennent vers nos régions sauvages du Canada? Les rivières majeures en Europe sont dégueulasses, polluées par les ruissellements des eaux de la rue, des déchets industriels et noircies par le lixiviat, les détritiques, détruites et abusées. Au Canada, le Don Valley à Toronto est un bel exemple de cet abus et de cette exploitation. Les rivières à travers tous les États-Unis ont été également similairement gâchées.

1110

Ensuite, il y a notre rivière, la Picanoc, vierge, pure, claire comme du cristal, tranquille, un sanctuaire naturel. C'est vraiment un merveilleux spectacle et, en fait, un des secrets les mieux gardés du Québec et j'aimerais le partager avec vous aujourd'hui.

1115

La Picanoc, ça a été découvert par des adeptes de canot et de kayak qui s'élançaient dans les eaux vives des rapides sur les cours d'eau et tels que les *no-choice*, *Archies*, et l'ultime expérience du *bus eater* ou *la chute*. Ce sont des noms de kayak. Les membres des Five-Mile Club ont connu ça pendant des années. C'est une place très spéciale et unique. WT a été assez intelligent pour vraiment s'élançer dans le marché des aventures sauvages et sur les eaux

vives à un moment donné où les baby-boomers prenaient leur retraite.

1120

Pendant des années, Banff en Alberta amenait les gens de partout dans le monde faire l'expérience de leur parc bien protégé jusqu'à la petite ville de Banff, où on a atteint un maximum et on ne peut plus mettre d'autres édifices. Si vous n'avez pas été là, c'est beaucoup plus gros que Wakefield ici au Québec.

1125

Danford est une mine d'or qui n'a pas encore été exploitée. Le conseil d'Alleyne-et-Cawood dans sa vision ont gardé ça en tête, mais l'ont perdu de vue dans les dernières années passées.

1130

En 1995, le conseil a passé une motion de nommer le rang 6, lots 7 et 8, comme étant un endroit récréo-touristique et de maintenir un certain contrôle sur l'environnement naturel dans son domaine pour tous les habitants de l'avenir et il a continué en déclarant qu'il voulait suivre un programme de planification pour développer nos trésors de foresterie. Le mont O'Brien était le commencement. Les touristes viennent, ils veulent des guides. Imaginez être bien payé pour aller prendre une marche, une randonnée!

1135

Vous n'avez pas besoin de laisser le village pour voir plein de beaux oiseaux jaunes qui survolent la région en plein milieu du village. Kazabazua n'a pas ça et je ne peux pas voir une autre place qui a la même chose. Il y a des gens qui voyagent pendant des centaines de milles pour venir voir, observer les oiseaux. Ils ont besoin de guides, ils ont besoin d'interprètes, un endroit où rester, quelque chose à boire et à manger et de l'essence pour leur véhicule. Est-ce que les ornithologistes viennent voir un dépotoir? Non, mais les goélands le font.

1140

Les gens de Danford ont oublié leur bois, leur forêt, beaucoup plus que les gens de la ville ne se l'imaginent, et je me demande s'ils ont l'opportunité de partager leur expérience et toute leur connaissance, s'ils ont la possibilité de former les adolescents pour leur apprendre ce qu'ils ont à partir du travail dans le bois qu'eux-mêmes ont fait.

1145

Laissez voir l'expérience des gens de la ville quand ils viennent faire un tour dans notre région, ils ne le prennent pas pour acquis. C'est vraiment un endroit spécial. Alors, demandez à tous les touristes pourquoi ils continuent de revenir; c'est une histoire d'amour avec une belle place.

1150

Vous avez le pouvoir, regardez justement, vous en avez le pouvoir, ne détruisez pas une place aussi spéciale, réservez-la comme vos ancêtres l'ont fait. Soyez une table du G8 qui tranquillement dans son coin exclusif du monde... lisez justement la pétition du G8 signée par 260 000 personnes qui demandent un stop aux changements climatiques et aussi au réchauffement de la planète. Faites ce qui est bien, arrêtez les dépotoirs. Au nom de Dieu, je vous en prie, arrêtez les dépotoirs.

1155

1160 Et durant quelques minutes, je vais partager avec vous cette Shangri-la, et je vais vous
montrer un vidéo. Voici un voyage en canot que mes amis et moi avons fait il y a un mois.
L'entrée, c'est au numéro 1 sur la carte que vous avez en arrière. C'est une entrée pour les
canots. Et à partir de quelques minutes, vous allez voir à l'horizon des endroits où le dépotoir sera
placé.

1165

PRÉSENTATION VIDÉO

1170 Vous allez le voir ici, exactement ici, c'est là où le lixiviat va entrer dans la Picanoc. Ça,
c'est le dépotoir en tant que tel. Regardez l'eau. Encore plus d'eau. Et encore de l'eau. Et encore
de l'eau. Alors, ce sont des marais naturels, des terrains humides. C'est la nappe phréatique. Et
voici un puits et la nappe phréatique. Ce n'est pas très profond, comme vous pouvez le voir.
C'est du sol sablonneux. À nouveau la nappe phréatique. Donc, sur cette image, on ne peut pas
le manquer, vous avez un canard ici ou un oiseau que je n'ai pas vu. Alors, c'est un lobélia
cardinalis qui pousse tout le long de la rivière.

1175

S'il vous plaît, arrêtez ce projet.

LA PRÉSIDENTE :

1180

Merci de votre témoignage, madame.

Nous invitons monsieur Paul Dingleline.

M. PAUL DINGLELINE :

1185

(TRADUCTION) Merci, madame la présidente et monsieur le commissaire. J'ai demandé
à Michèle Borchers de s'asseoir derrière et de me donner un petit coup de pied si je vais trop vite,
et elle va le faire.

1190

Mon nom est Paul Dingleline. J'habite sur la 301, environ 2 kilomètres de Danford Lake.
Je suis opposé à ce site pour plusieurs raisons. Vous en avez entendu toute la semaine. Comme
les gens d'ici, je suis inquiet pour la pollution de l'air, attirer la nuisance comme les goélands par
exemple.

1195

Mais ma préoccupation principale, c'est les gros camions qui passent devant ma
propriété. C'est déjà une nuisance pour l'instant, une nuisance énorme pour moi. Ajouter 100
camions par jour au trafic qui est déjà sur la route va sûrement affecter la qualité du temps que je
passe dans cette magnifique partie de Québec. Nous avons entendu parler des camions en
quantité cette semaine. Personne n'aime ceux-là qui passent et on n'en veut pas plus.

1200

Dans les prochaines minutes, j'aimerais parler de la raison pour laquelle, nous, on ne

veut pas ces camions et on n'aime pas ces camions, et je veux parler surtout des quatre impacts que les camions ont : le bruit, les vibrations, la pollution de l'air et aussi les déchets.

1205 Premièrement le bruit. Quand on en a parlé au premier stade des audiences, monsieur Rouleau dans sa présentation d'ouverture a dit que des facteurs mitigés pour le bruit des camions incluraient, par exemple, de mettre en place des limites de vitesse plus strictes et l'amélioration de la route par le ministère des Transports. Tout ça, ce serait bien, bien sûr. Mais on en retire très peu de confort parce que LDC n'a pas le pouvoir et la capacité d'influencer justement ces
1210 changements.

 On a aussi discuté à ces audiences de la question de bruit avec Teknika, parce que ce qu'ils nous ont dit ne nous satisfait pas non plus. L'étude a conclu que l'augmentation du bruit par les camions serait insignifiante, mais c'est incroyable selon nous.

1215 Et aussi, il y a de ces éléments qui vraiment nous induisent tout le monde en erreur, en fait. La méthodologie utilisée pour cette étude mesure le bruit d'un camion qui passe, et c'était une moyenne de ces camions qui passent sur une période de temps. Donc, cette moyenne de temps est comparée au bruit qui résulterait des bruits qui seraient causés par des camions
1220 additionnels. Donc, on ne parle pas de l'erreur humaine et l'oreille entend ce qu'elle entend quand elle le veut bien parfois.

 Donc, la méthodologie utilisée pour cette étude est peut-être censée si on étudiait, par exemple, un vrombissement d'une autoroute à 6 voies, par exemple, mais pour mesurer du bruit
1225 intermittent, donc, ce n'est pas très utile parce qu'il y a une augmentation qui ne dure pas de façon régulière.

 Mais en utilisant les données de Teknika, les mesures qu'ils ont prises, donc le bruit du camion quand il passe augmente par un facteur de peut-être 16. Ça veut dire en d'autres mots
1230 que le volume est 16 fois plus fort que lorsqu'il n'y a pas de camions. Alors, si on est plus près de la route, ça va être encore plus que 16 fois. Mais si le sommet de ce bruit est augmenté par 122 fois, c'est inacceptable de croire que ça ne sera pas remarqué.

 Une des recommandations que je ferais serait au ministère du Transport, qui devrait
1235 trouver un modèle ou une méthodologie qui est plus adéquate pour mesurer le bruit et la nuisance que cela cause pour les gens de façon intermittente.

 Mais où ça nous mène à l'erreur, c'est où on mesure ces bruits. Les données ont été recueillies trop loin de l'autoroute. Les résidences sont beaucoup plus proches de la route que ça.
1240 Et à certains endroits où ils sont plus haut, où ils vont descendre, alors les moteurs qui se préparent ou sont accélérés pour monter la côte, dans des points de données, on a étudié seulement pour une heure le bruit de ces camions. Donc, le résultat est que le niveau de bruit ne peut pas être considéré comme représentatif du bruit que nous éprouvons actuellement.

1245 Et vous vous souviendrez que nous en avons discuté avec Teknika dans la première phase des audiences et Teknika a expliqué qu'ils mesuraient seulement le bruit avant et après quand ils comparaient les deux. Donc, c'était sans importance où ils mesuraient le bruit pour la durée de temps qu'ils le faisaient, parce qu'ils regardaient seulement la différence entre avant et après, que ce soit sur une côte ou en haut ou en bas d'une côte.

1250 Donc, le problème avec ça, c'est que les données recueillies sous-estiment justement le niveau de bruit. Et je trouve ça bizarre que vous allez retourner à la Ville de Québec sans aucun renseignement, sans aucun chiffre en ce qui concerne les niveaux réels de bruit. Vous n'avez pas ça, parce que personne ne vous les a vraiment donnés. Personne ne vous les a donnés parce
1255 que personne ne les a recueillis véritablement, et personne ne les a recueillis parce que personne ne l'a demandé.

Donc, une deuxième recommandation serait pour le ministère de l'Environnement. Donc, pour un projet comme ça, ils devraient exiger qu'il y ait un sondage adéquat des niveaux de bruit
1260 qui vont exister. Et ensuite, je dirais que le bruit est un problème de santé, un danger pour la santé parce qu'on a démontré justement que les bruits créent du stress, des indigestions, de l'anxiété, des ulcères, font augmenter le niveau de la pression artérielle et plusieurs conditions physiques qui sont reliées au bruit.

1265 Alors, la deuxième. À nouveau, à la première session des audiences, Teknika a lu une citation du Conseil national de recherche sur les impacts des vibrations sur les immeubles à partir de la circulation. On disait que la vibration était seulement qu'une chose qui affectait l'intégrité de l'immeuble ou de la bâtisse. Donc, subséquemment, Teknika vous a donné un document à cet effet.

1270 Cette étude du Conseil national de recherche est utile parce qu'elle reconnaît les dommages faits aux résidences ou aux bâtisses à partir de cette circulation. Et c'est commun dans le Canada. Elle liste les facteurs, qui décrit les facteurs qui affectent les bâtisses, par exemple des trous dans la rue, des nids-de-poule et la distance de la maison de la route, le poids
1275 du véhicule, la vitesse du véhicule.

Il y a un nombre d'autres renseignements, mais ces quatre facteurs en particulier sont très importants sur la 105 et la 301. Les mauvaises conditions de la route, l'abus constant de l'excès de vitesse et la proximité des maisons près de l'autoroute, il y en a qui sont aussi proches que 2
1280 mètres, peuvent causer des problèmes sur la 105. Ce serait pire finalement là que sur d'autres autoroutes.

Le Conseil national de recherche dit que la nature de la maison, par exemple, affectée par les vibrations, les maisons qui vont être le plus affectées sont celles qui sont vieilles ou qui ne
1285 sont pas en bonne condition. Mais ce sont des maisons historiques, des maisons

patrimoniales et qui sont surtout proches de la route, et sont celles qui vont souffrir ou endurer beaucoup plus de dommages.

1290 Il y a eu un autre mémoire qui vous a été présenté sur les vibrations par un collègue de Kazabazua, qui ne peut pas parler sur ce mémoire puisqu'il n'est pas ici. Mais si vous me permettez, je vais lire quelques phrases de ce mémoire. Il parlait ici du magasin général Irwin qui est en plein centre de Kazabazua et c'était dans un édifice historique. Et on parlait des grandes fenêtres en avant du magasin.

1295 Les fenêtres ont été installées en 1902 initialement et existaient toujours, en place, en 1980, selon ce mémoire.

1300 Mais avec la venue de la circulation accrue des camions, elles ont cassées et on a dû les remplacer par des vitres simple unité, double vitre. Et ceux-ci aussi ont cassé et ont été remplacés par des thermopane qui étaient sur des blocs de caoutchouc pour résister aux vibrations. Et ceux-ci ont cassé également. Et donc, les fenêtres sont maintenant isolées, une double vitre, qui est une vitre renforcée qui est sur des blocs de caoutchouc qui sont dans une couche de silicone.

1305 Et en plus de la brisure de la vitre, le mortier dans les briques a craqué de façon tellement grave qu'il y a des problèmes de responsabilité, des inquiétudes au sujet de la responsabilité civile et on devait enlever toutes les briques de la façade de l'édifice. La façade a été rebriquelée en 1985, mais le problème s'est reproduit. On a dû refaire la façade et rebriqueler la façade une deuxième fois.

1310 Alors, c'est tout ce que je vais vous lire du mémoire, mais ça vous donne un exemple du travail et des dépenses qu'un propriétaire doit supporter, dans ce cas un commerçant, et l'assurance ne couvre pas les dommages causés par les vibrations.

1315 Alors, un troisième domaine de préoccupation, c'est la pollution de l'air. Les camions jouent un rôle important dans la pollution. Très peu d'entre eux utilisent les convertisseurs catalytiques qui sont installés dans les voitures. Et je vous cite une d'étude américaine :

1320 *Si les véhicules de haute performance diesel, y compris les camions de déchets, ne représentent seulement 7 % des véhicules qui sont sur les routes, ils contribuent à 69 % de la pollution de petites particules sur la route et 40 % des émissions d'oxyde d'azote.*

1325 Et dans mon mémoire écrit, je cite plusieurs études en Amérique du Nord et en Europe, qui démontrent que les gens qui vivent à proximité de grandes routes souffrent de beaucoup de problèmes de la santé surtout à cause de la présence des camions. Et certains des problèmes causés par ceci, selon les études, sont l'asthme, les maladies pulmonaires, les maladies de

respiration, les accouchements prématurés.

1330 Il y avait des augmentations de l'ordre de 75 %, par exemple. Une augmentation de 75 %
du nombre de camions sur la route pourrait atteindre la santé de tous les gens qui habitent le long
de la route. Et évidemment, les camions contribuent à l'accroissement des gaz à effet de serre.

1335 Donc, pour minimiser ce problème, cette pollution, la distance qui est traversée pour
transporter les déchets devrait être aussi courte que possible. Et nous espérons que lorsque la
Ville de Gatineau et l'Outaouais, les autres communautés de l'Outaouais trouveront une solution à
long terme dont on parle cette semaine, que cette solution comportera la disposition des déchets
aussi près que possible de leur lieu de création.

1340 Et j'ouvrirais une parenthèse ici. Il y avait beaucoup de discussions dans la première
partie à propos de la différence des distances entre Gatineau et Lachute d'un côté et Gatineau et
Danford Lake de l'autre côté. Alors, l'argument était que puisque Danford Lake est plus près, il y
aurait donc moins de pollution de créée. Je ne crois pas que cet argument soit valable.

1345 J'ai parlé à un camionneur l'autre jour et il m'a dit que, parce que la 105 est tellement
tortueuse et retorse et a tellement de collines, le camion doit constamment changer de *gear*, plus
élevée, plus basse, etc., et l'effet pour la consommation d'essence est tellement élevée que,
selon lui, il croit qu'un camion qui va à Danford Lake utiliserait le même montant d'essence pour
se rendre à Danford Lake que pour se rendre à Lachute.

1350 Et ensuite, la comparaison n'est pas tout à fait pertinente, de toute façon, parce que
d'abord la 148 sera remplacée bientôt, dans quelques années à venir, par une nouvelle
autoroute. Et d'ici trois à cinq ans, il y aura une autre solution qui n'oblige pas les camions à
déchets de se promener sur les routes rurales de la campagne.

1355 J'aimerais dire quelques mots au sujet du *litter*, c'est-à-dire des déchets le long de la
route. Beaucoup dans les vidéos que nous avons vus au sujet des autres sites d'enfouissement et
des routes près de ces sites-là, y compris le site près d'Ottawa, montrent qu'il y a beaucoup de
déchets, surtout du papier, le long des routes sur les gazons des gens et ainsi de suite, le long
des routes qui mènent aux sites d'enfouissement.

1360 Et moi et mes collègues, nous nous inquiétons que certains des camions qui iraient à ce
site seraient du genre à ciel ouvert, c'est-à-dire à dessus ouvert de 7 tonnes, et ces camions n'ont
qu'un genre de petite mèche qui est pour empêcher le contenu de sortir, mais ceci n'empêchera
pas des papiers et d'autres vidanges de tomber le long de la route. Et ce sont les résidants le long
1365 de cette route qui seraient responsables de nettoyer ces déchets qui tombent des camions.

1370 Et donc, en guise de conclusion, l'addition de centaines de camions chaque jour à la circulation sur ces grandes routes aura un effet important sur la qualité de la vie des gens qui utilisent ces routes et surtout la vie des gens qui habitent le long de ces routes. Les déchets urbains devraient être traités, éliminés dans un endroit, dans un site qui est aussi près que possible du lieu de leur création.

1375 Et si on doit les transporter, ça devrait être fait sur de grandes routes sécuritaires très bien maintenues, dont le parcours est aussi loin que possible des résidences urbaines, et ils ne devraient certainement pas être transportés à travers une série de petits villages où les maisons se trouvent presque à côté du chemin. Et donc, les routes 105 et 301 sont donc essentiellement très mal conçues pour ce genre de transport de déchets.

1380 Et donc, je suis tout à fait d'avis qu'on ne devrait pas approuver ce site d'enfouissement.
Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1385 Merci, monsieur Dingleline.

M. PAUL DINGLELINE :

(TRADUCTION) Mon prénom est Paul, madame, si ça peut servir.

1390 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci, Paul.

M. DONALD LABRIE, commissaire :

1395 Monsieur Dingleline, je suis étonné d'apprendre que des camions circulent sans filet. Vous dites qu'on peut transporter les matières résiduelles dans des camions ouverts. Je ne sais pas si quelqu'un du ministère de l'Environnement...

1400 **LA PRÉSIDENTE :**

Seulement avec un filet.

M. DONALD LABRIE, commissaire :

1405 Ah! excusez, seulement qu'avec un filet.

M. PAUL DINGLEDINE :

1410 (TRADUCTION) Peut-être que vous ne m'avez pas compris, monsieur. Je ne disais pas que les camions n'ont pas de filet. J'ai dit tout simplement que le filet n'est pas suffisant pour empêcher les papiers de s'envoler.

M. DONALD LABRIE, commissaire :

1415 Concernant les niveaux de bruit qui ont été mesurés, le promoteur nous a dit que ça a été fait selon les méthodes approuvées par le ministère de l'Environnement. Et je conviens avec vous que ça peut ne pas être représentatif du niveau de nuisance qu'un citoyen peut vivre.

1420 Quand vous dites un camion, quand il passe, il produit une pointe de bruit qui est dérangeante, mais la méthode permet de niveler ces pointes-là pour mesurer un niveau moyen qui est comparé avec une norme. Mais chaque camion qui passe devient une source de dérangement. Donc, je comprends très bien votre inquiétude de voir des camions additionnels qui passent.

1425 Et à chaque fois, c'est un nouveau dérangement qui n'est pas tenu compte dans la méthode de mesure, mais la méthode est faite comme ça. La commission va considérer vos commentaires.

1430 Mais j'aurais une question à vous poser. Le projet est présenté comme devant traiter de la matière résiduelle, une quantité de 250 000 tonnes par année, c'est la proposition qui est à l'étude, qui donne une quantité de camions qui montent la 105 avant d'arriver à Kazabazua de l'ordre de 50, 60. Je pourrais peut-être réviser les chiffres après le rapport de monsieur qui nous a présenté une étude de bruit.

1435 Mais si, exemple, l'autorisation était donnée, je dis là toujours conditionnellement, si l'autorisation était donnée pour une quantité annuelle de 50 000 tonnes, je peux juste donner des chiffres approximatifs, donc le nombre de camions approximatif de 60 qui passent sur la route 105 avant de se rendre jusqu'à Kazabazua, et mettons une quantité supérieure si vous voulez, et
1440 qu'on divise par 5, donc on est à 12-15 camions par jour qui passeraient sur la route, qui vous inquiète, ce qui représente un camion et demi à l'heure. Comment vous le percevez? Vous le voyez encore comme une source importante de nuisance ou si ça deviendrait plus acceptable à votre point de vue?

1445 **M. PAUL DINGLEDINE :**

(TRADUCTION) Bien, évidemment, 60 camions, c'est supérieur à 150. C'est préférable à 150 camions. Mais je crois que ceci remonte à votre commentaire antérieur. Je ne

1450 suis pas un ingénieur. Vous avez raison que le modèle est un modèle normalisé. C'est l'un de plusieurs modèles que les designers utilisent pour mesurer le bruit. Et sur ce, je concède le point.

1455 Mais aux premières audiences, il y avait une discussion que le ministère des Transports étudiait d'autres modèles qui seraient préférables pour mesurer le bruit. Alors, j'espère que vous pourriez peut-être faire une recommandation qui, peut-être en collaboration avec d'autres juridictions, pourrait voir s'il n'y aurait pas d'autres façons de mesurer le bruit.

1460 Mais pour revenir aux camions, monsieur, je crois que le citoyen moyen, si vous lui dites: «Bien, disons que vous ayez 60 ou 122 camions...»

M. DONALD LABRIE, commissaire :

1465 Excusez-moi. Ce que j'ai dit dans mon calcul, c'est sur la base de 50 000 tonnes de matières résiduelles par année au lieu de 250 000. Donc, le nombre de camions, ce serait 1/5, disons 10-12, vous mettez 15 camions, donc un à deux camions de plus à l'heure qui circuleraient. C'était le sens de ma question sur la perception que vous avez de ce volume de matières résiduelles là.

M. PAUL DINGLEDINE :

1470 (TRADUCTION) Bien, un ou deux camions de plus à chaque heure, monsieur, vous avez raison, ce n'est pas signifiant étant donné le niveau de circulation actuel. Mais règle générale, je dirais que les citoyens moyens, le citoyen ordinaire considérerait que 50 camions, c'est deux fois pire que 25 camions, et 100 camions, c'est deux fois pire que 50 camions. Ce n'est pas très scientifique, mais ce sera la réaction des citoyens en tant que particuliers.

1480 Je ne sais pas si cela répond à votre question. Mais si vous diminuez le nombre de camions d'un facteur de 5, divisé par 5, évidemment ce serait préférable.

M. DONALD LABRIE, commissaire :

Je n'ai pas d'autres questions. Merci, monsieur Dingleline.

LA PRÉSIDENTE :

1485 Merci beaucoup. Il y a une autre inscription. C'est deux personnes qui veulent présenter leur opinion simultanément. Il s'agit du révérend John Buck et de madame Laurel Buck.

Alors, pendant que vous vous installez, j'aimerais signifier aux gens de la salle, s'ils

1490 veulent donner leur opinion, même si c'est une phrase, soyez à l'aise de le faire, parce que c'est maintenant le temps de le faire. N'oubliez pas, pensez-y, si vous êtes gêné, timide de le faire, c'est préférable de le faire que de se dire plus tard: «J'aurais dû le faire, dire mon opinion.» Alors, on va vous recevoir et sentez-vous très à l'aise de le faire.

1495 Alors, bienvenue, madame, monsieur.

M. JOHN BUCK :

1500 (TRADUCTION) J'aurais aimé pouvoir faire ma présentation en français puisque je possède un peu de français, mais il n'est pas adéquat parce que j'habite en Alberta depuis 1965 et je suis de retour ici au Québec.

1505 J'ai une toute petite cabine dans les bois près de la 301, environ à ½ kilomètre d'ici, sur un petit lac qui s'appelle Little Red Pine Lake, qui est un lac alimenté par des sources. Il a été désigné par la Province du Québec, j'ignore par quel ministère, comme un joyau de lac, parce qu'on peut encore boire l'eau du lac qui est alimenté par des sources et on m'a dit que l'eau vient du mont O'Brien. Et j'espère que pour les années qu'il me reste la vie, que je pourrai toujours boire l'eau du lac si je désire le faire. Et s'il en vient à un point où je ne pourrai pas le faire, ce serait une journée très triste pour moi.

1510 J'ai construit une petite cabine près de ce lac vers 1955. Et vers 1957, je payais des taxes municipales et des taxes scolaires, et c'est parce que j'aime le Québec, et je croyais que c'était un privilège de pouvoir contribuer parce que j'y viens à chaque année depuis 1957.

1515 Tout d'abord, je venais de la région de Montréal, de Beauharnois. Mais lorsque j'ai déménagé à Calgary, Alberta en 1965 pour un emploi, ma famille, moi, mon épouse et nos quatre fils qui avaient reçu toute leur éducation au Québec et nous aussi, alors avec nous ils ont voyagé en auto année après année, 4 000 kilomètres dans une direction, pour revenir ici au pays de Dieu, le pays de la Gatineau qui nous est très cher. Et comme nous revenons seulement depuis mardi, c'était un vol assez long cette fois, nous avons dû nous lever à 3 h du matin pour pouvoir prendre le vol. Et nous sommes arrivés jusqu'à environ 18 h. Et le lendemain, je me suis lancé dans le lac parce qu'il faisait chaud.

1525 J'étais tellement heureux d'avoir devant moi un lac que Patrimoine Québec a désigné comme un joyau de lac. Et je vais continuer de revenir à chaque année pour la plupart de l'été, parce que c'est pour moi un deuxième foyer. C'est là que réside mon coeur. J'ai été élevé à Montréal mais j'aime énormément être ici. Je ne sais pas si quelqu'un croit que je ne devrais pas y être parce qu'ils veulent empoisonner mon eau.

1530 Voyez-vous, nous sommes sur une veine d'eau et quelqu'un m'a expliqué que cette eau vient du mont O'Brien et elle se déplace de façon souterraine pour devenir une source. Et un

1535 homme du nom de Gadou est venu et il a amené son bâton de divination, il a dit: «Monsieur Buck, l'eau c'est ici. C'est ici que se trouve l'eau» et le bâton de divination a fait tchut! tchut! tchut! Et là, il a creusé le puits et il a amorcé la pompe. Et je pompe cette eau maintenant depuis environ... depuis 1970 ce puits. J'avais un autre puits antérieurement pour une autre raison.

1540 Mais les gens disent: «Quoi, vous pompez l'eau à la main comme ça?» «Oui, oui, je pompe toujours l'eau de cette façon.» Mais moi, je suis moderne et moi maintenant sous mon chalet, j'ai une pompe de marque Goulds qui ensuite envoie l'eau dans une citerne à pression. Et donc, si on ne veut pas se lancer dans le lac, on peut se lancer dans la baignoire. Parce que Hydro-Québec me donne de la belle électricité de la rivière Gatineau qui nous permet d'avoir de l'eau chaude dans la baignoire quand il nous en faut.

1545 Alors, vous voyez quel est notre intérêt. Nous croyons que c'est un des endroits touristiques les plus jolis, les plus beaux du Québec et nous en sommes la preuve vivante avec notre engagement pour nous y rendre année après année, après année.

1550 Et nos quatre fils sont tous à Calgary actuellement, mais ils aiment énormément venir rendre visite au Québec. Et leurs enfants suivent des cours d'immersion française et ils viennent nous visiter lorsqu'ils veulent vraiment jouir d'une vacance.

1555 Vous pouvez toujours aller à Banff, et j'allais dire qu'il y a trop d'Américains cependant, mais peut-être que je ne dirai pas cela. Mais vous voyez que je suis très émotif à ce sujet, madame. Je suis un ingénieur et je connais certaines des questions et des enjeux que vous discutez. Et je sais que Calgary exerce beaucoup de soins en disposant de ses déchets. Mais il y a beaucoup plus d'endroits où ils peuvent disposer des déchets et les déchets sont un problème moderne. Je sais bien qu'on en produit beaucoup.

1560 Alors, je crois que j'en ai dit suffisamment.

Mme LAUREL BUCK :

1565 (TRADUCTION) Alors, je voulais vous donner peut-être un aperçu pour vous expliquer comment nous sommes venus à La Vallée-de-la-Gatineau.

1570 Mon mari a travaillé comme ingénieur pour Shawinigan Engineering à Montréal et, en 1950, il est revenu à McGill pour étudier la théologie et il est devenu ministre de l'Église anglicane du Canada. Et puisque nous étions jeunes, 27, 28 ans, nous avons un petit garçon qui a maintenant 54 ans, l'évêque nous a envoyé à Kazabazua à la paroisse d'Aylwin, rivière Désert.

Moi, je suis d'origine irlandaise. Mes ancêtres sont venus de l'Irlande vers le Québec au

1575 début de 1820, 35 ans, quelques années avant la famine des pommes de terre. Ils y sont venus pour profiter des terres. Et lorsque nous sommes venus dans la Gatineau, on s'est sentis bien à l'aise parce qu'il y avait beaucoup de gens d'origine irlandaise et les gens qui nous saluent nous demandent: «Vous êtes venus chez vous combien de temps?» Vous savez, quand ils disent que c'est chez nous ici, c'est très précieux.

1580 Vous avez entendu Roy Peck qui vous a dit qu'il était adolescent lorsqu'il est devenu responsable de l'une des paroisses et agent de l'une des paroisses ou bedeau, et il y a quelques gens qui sont... vous avez entendu Alexa qui s'est très bien exprimée, elle était une petite fille dans un groupe dont j'étais responsable. Et Darlene également, qui est là à côté de sa mère Emilie.

1585 Alors, Henry Heeney est celui de qui nous avons acheté ce lot. C'était 10 \$ de paiement initial et 10 \$ par mois jusqu'à ce qu'on soit propriétaire du lot. Et Henry était connu même à l'époque comme étant un environnementaliste et il a dit au sujet du petit lac alimenté par des sources qu'il avait une vision, que ceci serait un endroit où les enfants viendraient nager, où il pourrait y avoir des chalets. Et cela s'est produit, oui, bien entendu, mais il était également un connaisseur de la forêt et il refusait de couper inutilement des arbres.

1590 Et lorsque nous avons fait notre paiement initial, il nous a dit que les grands arbres qui sont à 100, 150 pieds de la rive devaient rester en place, et ils sont toujours là. Et si vous êtes devant un de ces grands pins blancs, vous ne sauriez l'entourer de vos bras tellement il est grand.

1595 Alors, je salue la mémoire de Henry Heeney, qui est mort il y a quelques années et qui a eu cette vision d'une jeune famille qui viendrait construire un chalet un morceau à la fois, et c'était nous cette jeune famille. Alors, je vous parle comme amante de cette région et de sa population.

1600 Merci, Claudette Journault et Donald Labrie. Je vous remercie de m'avoir écoutée. Merci bien.

LA PRÉSIDENTE :

1605 Un grand merci pour votre témoignage, madame. Merci, monsieur. Juste une curiosité, est-ce que vos enfants vont venir cet été, vos petits-enfants à votre chalet?

Mme LAUREL BUCK :

1610 (TRADUCTION) Oui.

LA PRÉSIDENTE :

Ils trouvent important la belle nature?

1615 **Mme LAUREL BUCK :**

(TRADUCTION) Il y en a deux de nos fils, Jack et Steven, ceux qui avaient dix-huit mois de différence, sont nés à Wakefield dans la Gatineau. Alors, c'est des enfants de la Gatineau. Les deux autres sont nés à Calgary... à Montréal, en fait. On se déplaçait beaucoup quand on était jeunes. À Montréal, en fait.

1620

Mais quand ils viennent, ils vont dans l'eau et ils disent, oui, comme ça ils sont vraiment excités. On ne sait pas toujours qui vient et quand, mais ils savent que nous sommes ici pour plusieurs mois et que c'est certain que certains d'entre eux vont venir.

1625

M. JOHN BUCK :

(TRADUCTION) Il y en a un qui prend l'auto. Il n'a pas d'enfants. Il parle le français assez bien. Il sait qu'il s'en vient à Québec. Alors, il sait que ça fait partie du Canada et il est content. Il vient cet été. C'est possible qu'il fasse le voyage en auto parce qu'il y a un mariage ici d'un de ses amis.

1630

Mme LAUREL BUCK :

(TRADUCTION) L'été dernier, lui et sa femme ont fait un plancher de pin. Et l'été d'avant, il en fait un, il en fait un second. Les deux ont travaillé à le faire chacun leur tour.

1635

LA PRÉSIDENTE :

Merci. Ça me fait penser au film *La maison du lac*.

1640

Mme LAUREL BUCK :

Oui, c'est ça.

1645

M. JOHN BUCK :

Oui, à Golden Pound.

1650

Mme LAUREL BUCK :

Oui, à Golden Pound, c'est ça. C'est une image pour moi aussi.

M. JOHN BUCK :

1655

(TRADUCTION) Ce n'est pas encore doré. En anglais, on dit sur un étang doré, mais c'est un étang d'argent ici. C'est plus argenté. Quand on se lève le matin à 4 h 30, comme ce matin, parce que le jour se lève et c'est tout reluisant, et la première chose que l'on voit quand le jour frappe la surface du lac, c'est tout argenté. Et on a des tourterelles. C'est des huards, c'est ça, les huards. On entend le son du huard. Celui qui est sur le dollar, il habite chez nous, sur le lac, il se promène sur le lac.

1660

LA PRÉSIDENTE :

1665

Merci de votre témoignage.

Mme LAUREL BUCK :

Bienvenue.

1670

M. DONALD LABRIE, commissaire :

Madame Pritchard, s'il vous plaît, qui a présenté le petit vidéo tout à l'heure, madame Pritchard, est-ce qu'on pourrait vous demander de revenir s'il vous plaît? Est-ce qu'on pourrait vous poser une question ou deux concernant votre présentation? On s'excuse, probablement que la beauté du paysage nous a laissé muets. Après coup, nous avons pensé...

1675

Mme ALEXA PRITCHARD :

C'est ce que je voulais, que vous ayez le souffle coupé.

1680

M. DONALD LABRIE, commissaire :

Les chalets qu'on a vus dans votre présentation le long de la rivière Picanoc, on a cru reconnaître le chalet de monsieur Boucher qui a fait sa présentation hier. Est-ce que c'est bien le cas?

1685

Mme ALEXA PRITCHARD :

Pelletier.

1690

M. DONALD LABRIE, commissaire :

Pelletier, d'accord. Mais on voit d'autres chalets, entre autres. Est-ce qu'il y a un de

1695 ceux-là qui apparaît sur la carte, qui est le long de la rivière, un peu en aval de celui de monsieur Pelletier?

Mme ALEXA PRITCHARD :

1700 (TRADUCTION) Il faut que j'y pense. Je restais plutôt dans le canot que d'aller visiter les chalets. Mais oui, un des chalets est celui de monsieur Pelletier. Et on a passé aussi des fermes anciennes, antiques, en fait, avec des enfants qui jouent. Je pense que c'est une ancienne maison historique qui remonte à très longtemps. Et la troisième place que je me souviens d'avoir vue, c'était le chalet de Bob Wilson. Et l'autre place, c'était pour les bûcherons je pense.

1705

M. DONALD LABRIE, commissaire :

Il est à quelle distance du chalet de monsieur Pelletier? Celui dont vous venez de mentionner, il est à quelle distance du chalet de monsieur Pelletier vers la rivière Gatineau, approximativement?

1710

Mme ALEXA PRITCHARD :

1715 (TRADUCTION) Je ne pourrais pas vous dire la distance. Je sais que c'est proche de la rivière, mais en mesure de rame, la longueur de rame, j'aurais pu mesurer comme ça, mais je ne sais pas. Je ne peux pas vous donner vraiment une distance exacte.

On a passé aussi l'endroit où le moulin à scie ou de bois de mon père était, mon grand-père c'est-à-dire. Ça s'appelait le Five-Mile Club.

1720

Bon, les gens me disent que c'est à 8 kilomètres.

M. DONALD LABRIE, commissaire :

1725 Et les rapides qu'on voit également, est-ce qu'ils sont loin en aval du site projeté pour le lieu d'enfouissement technique? Approximativement.

Mme ALEXA PRITCHARD :

1730 (TRADUCTION) On a pris une section très tranquille où c'était difficile à ramer, l'eau ne bougeait pas beaucoup, et on a approché le Grove Creek. C'est un genre de ruisseau où le lixiviat va sortir. C'est petit et c'est difficile à voir que c'est une rivière. Une fois passé ça, l'eau commence à être animée un petit peu plus. Alors, c'est un peu plus excitant.

1735

Est-ce que ça répond? Vous pouvez reposer votre question.

M. DONALD LABRIE, commissaire :

1740 Ma question, c'était la distance des rapides à l'endroit projeté pour le lieu d'enfouissement, approximativement, est-ce que c'est beaucoup plus... vous n'avez pas d'idée? Non?

Mme ALEXA PRITCHARD :

1745 (TRADUCTION) Je ne sais pas. 3 kilomètres et Bob Wilson a son chalet.

M. DONALD LABRIE, commissaire :

Merci, madame Pritchard, je n'ai pas d'autres questions.

1750 **Mme ALEXA PRITCHARD :**

(TRADUCTION) Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1755 Merci.

Madame Suzanne Beaudoin-Milford.

1760 **Mme SUZANNE BEAUDOIN-MILFORD :**

Bonjour, madame Journault, monsieur Labrie. Mon nom est Suzanne Beaudoin. Moi, j'habite 2.3 kilomètres... est-ce que je pourrais parler en anglais?

1765 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

Mme SUZANNE BEAUDOIN-MILFORD :

1770 (TRADUCTION) J'habite à 2.3 kilomètres du site proposé et ça me fait très peur parce que je suis très proche. Il y a d'autres résidants qui sont proches de chez moi, encore plus proches du site proposé, mais moi je ne les ai pas vus ici et je me demande pourquoi.

1775 Je ne sais pas aussi pourquoi notre conseil a même considéré établir ou ériger un mégadépotoir à Danford Lake, parce que c'est tellement un beau pays. Et quand les audiences

ont commencé avec le BAPE, j'ai aidé la coalition pour essayer de trouver des moyens d'arrêter ce projet, vous le savez.

1780 J'ai commencé à faire de la pression artérielle. Je suis inquiète. Je m'inquiète de ce qui va se passer parce que je suis tellement proche du site proposé.

1785 Nos conseillers qui sont en faveur de ce mégadépotoir, pourraient-ils être présents et nous expliquer face à face pourquoi ils veulent ce site? Est-ce qu'ils pourraient venir ce soir? Parce que si on les voit sur la route, on ne peut pas leur poser des questions. À la maison, ils ne répondent pas. Et donc la part de tout le monde, nous méritons au moins ce respect, cette considération. Est-ce que vous, vous êtes en mesure de les amener à le faire?

LA PRÉSIDENTE :

1790 C'est leur choix. Ils peuvent venir ou non. Mais les élus ont à un moment donné une réponse à donner à leurs électeurs. Alors, c'est dans ce sens-là que se fait la démocratie.

1795 J'aimerais avoir la carte, s'il vous plaît, une photo aérienne ou quelque chose sur l'écran, pour que vous puissiez nous localiser l'endroit où vous restez. Est-ce qu'on peut avoir un pointeur?

1800 Pendant qu'on prépare la carte pour que vous nous indiquiez où vous restez, en première partie, on pouvait demander des témoignages particuliers. On l'a fait auprès de la municipalité. Mais on ne peut pas demander une personne en particulier. Nous avons demandé à la municipalité de déléguer quelqu'un pour répondre aux questions. Nous avons fait un spécial pour demander au maire de répondre par téléphone, mais on ne peut pas demander de façon particulière à des conseillers. C'est votre responsabilité à ce moment-là devant le conseil pour les suites des choses.

1805 On va regarder la carte. Est-ce qu'on est capable de comprendre?

Mme SUZANNE BEAUDOIN-MILFORD :

1810 Je vais demander à mon fils, Carl Milford, de venir m'aider ici. Est-ce que le nom des rues est indiqué sur la carte?

LA PRÉSIDENTE :

1815 Prenez le micro.

Mme SUZANNE BEAUDOIN-MILFORD :

1820 (TRADUCTION) Est-ce que vous pourriez montrer où est la rue Copeland sur la carte?
Où on voit l'affiche 301, c'est à peu près ici. Non, juste un petit peu plus haut. C'est ici la propriété.

1825 Et quand mon fils a eu un fils, son fils a l'asthme. C'est passé maintenant, et on n'a pas besoin de ça et on a peur que ça recommence. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

Merci de votre témoignage.

1830 L'Association du Mont O'Brien.

Mme PAMELA MILES :

1835 (TRADUCTION) Mon nom est Pamela Miles. J'ai été directrice pendant quatre ans et présidente pour un an. Roy Peck, membre fondateur, et des membres de mon association sont ici dans la pièce.

1840 Paula Armstrong, qui est un membre et notre conseillère scientifique, n'a pas pu être ici, elle vient de Montréal. Donc, je parle en son nom. On a préparé un PowerPoint et on va parler de l'Association du Mont O'Brien et nous voulons aussi parler du site du dépotoir proposé.

1845 Quelle est l'Association du Mont O'Brien? Elle a été fondée en 2000 après que la municipalité a organisé des sessions de remue-méninges. C'était pour fournir un accès de 25 kilomètres d'une terre de la Couronne à l'état sauvage. Et nous avons 175 familles, donc 500 membres. Et c'est dans la cour de la municipalité. C'est connu pour la pêche, la chasse, ses randonnées pédestres et pour aussi les véhicules tout-terrain et aussi les randonnées. Nous avons, comme je l'ai dit, 175 familles qui comprend environ 500 membres et tout le monde a accès à cause de l'association.

1850 On a sept ans déjà, et nous avons fait des centaines et des centaines d'heures pour des sentiers de randonnée et qui est aussi un bénéfice pour la municipalité. On travaille à tous les niveaux du gouvernement, municipal, provincial, et les MRC, et aussi par le processus de consultation avec les compagnies forestières.

1855 Malheureusement, quand on a été fondé en 2000, on a appris que les compagnies forestières avaient le droit de couper, parce qu'il y a beaucoup d'arbres, et malheureusement la coupe, au lieu de tout couper, par exemple, à blanc, ils doivent suivre certains règlements.

1860 Donc, notre objectif, c'est d'avoir le statut d'aire protégée reconnue par la MRC, les municipalités et par la province.

1865 Donc, les compagnies forestières, et c'est là où Paula pourrait répondre à ces questions, mais par exemple pour la foresterie, je pense que c'est complété. Mais malheureusement, des très beaux pins blancs majestueux qui sont très âgés ont été coupés. On a demandé qu'ils ne les coupent pas mais ils les ont coupés quand même.

1870 Notre mandat est de maintenir l'environnement sauvage du mont O'Brien en protégeant le nombre, la variété de la flore et de la faune, en offrant des opportunités instructives et récréatives, et avoir accès aux montagnes et aux rivières.

1875 Voici une carte de l'endroit, que vous avez probablement vue. Le jaune, c'est du territoire de la Couronne où on voit l'autoroute 301 et le site proposé en noir. C'est très, très proche.

1880 Ce sont des articles qui démontrent nos efforts pour avoir ce statut d'aire protégée. Donc, le gouvernement du Québec et le ministère de l'Environnement, nous leur avons soumis, ou plusieurs groupes ont fait des représentations pour avoir ce statut d'aire protégée. On n'a pas été acceptés.

1885 Mais la bonne nouvelle, Flora Québécoise et l'exécutif de leur conseil ont fait une visite du site l'année passée et ont trouvé des plantes, des espèces rares encore et un genre de racine rare, qui nous donne au moins le statut d'aire protégée pour la montagne. C'est une merveilleuse montagne avec des érables et avec à peu près 50 colonies de cette espèce de plante.

1890 Les membres sont très actifs. On a une cinquantaine de randonnées par année. Et ça, c'est une randonnée qui a eu lieu à l'automne, il y a deux ans. Forêt La Blanche, qui est près de Mayo, Québec, ça a pris plusieurs années pour avoir cet endroit aire protégée. On ne veut pas ce statut extrême, parce que ça pourrait être difficile pour les chalets, mais on veut que ce soit un endroit qui attire les touristes.

1895 Pourquoi est-ce que l'association est opposée au site d'enfouissement de Danford? On est ici parce qu'à notre assemblée générale annuelle avec nos membres, on a obtenu un vote et, ce jour-là, on était neutres parce que... mais le mont O'Brien veut continuer à être un grand oasis pour toute la région.

 Mais on a été pressés d'obtenir un vote et les votes ont été comptés, et c'est sans surprise, mais sur les 106 qui ont voté, 102 étaient contre le dépotoir et quatre étaient opposés. Quatre étaient neutres, en fait, et zéro était pour. Ce n'est pas une surprise.

1900 Alors, voici les raisons pourquoi. La pile dans le dépotoir va être visible du mont O'Brien. Je pense que c'était dans le rapport du LDC. Il y a eu des calculs en ce qui concerne la distance. Mais de la part de nos calculs, on va voir cette masse de déchets qui va être aussi haute que le mont O'Brien une fois qu'il aura atteint un certain niveau à Allyn-et-Cawood. Alors, c'est dommage d'accepter une chose pareille quand on a une aussi belle montagne tout près.

1905 L'augmentation significative de la circulation des camions sur la 301. On espère que le mont O'Brien va être une attraction pour beaucoup de monde, mais on veut que ce soit sécuritaire, surtout quand c'est proche de notre entrée. Alors, ce serait une grosse possibilité d'accident quand ils vont tourner dans notre entrée.

1910 Alors, voici les voitures. Ça vous montre comment l'autoroute est étroite. Nous y passons tout le temps. Et ça, c'est l'été. C'est assez épeurant. Et quand je suis allée à des rencontres le dimanche... je n'y allais pas quand il y avait de la mauvaise température, parce que c'était dangereux de conduire sur cette route-là.

1915 Les risques environnementaux. Une grande variété de flore et de faune sont très élevées. Paula est l'experte là-dessus. Si vous avez de l'expertise là-dessus ou des questions pour elle, vous pourrez lui poser, mais c'est probablement dans le mémoire que vous avez. On a entendu parler de cette question par plusieurs autres personnes.

1920 Donc, si on a un dépotoir situé adjacent à une aire qui est considérée pour être une aire protégée, ça n'a aucun sens. Alors, ça va vraiment à l'encontre de l'incroyable potentiel pour les loisirs, l'aspect récréatif et l'écotourisme dans cette région. Monsieur Francis en a parlé. C'était vraiment des fermes. C'était de l'agriculture et de la foresterie. Mais maintenant, on est rendu à l'aspect récréatif et écotourisme pour les chalets, pour aussi d'autres activités de ce genre.

1925 C'est difficile de parler lentement quand je suis si énervée. Mes parents sont probablement très heureux pour le moment.

M. JOHN BUCK :

1930 (TRADUCTION) Elle parle pour moi parce qu'elle sait que je n'entends pas très bien. Je suis dur d'oreille un peu.

Mme PAMELA MILES :

1935 (TRADUCTION) Donc, la rivière Picanoc, mon père et moi, on passe sur la rivière à chaque printemps. Ça me fait presque pleurer de penser que ça va être déversé dans cette rivière. C'est très peu profond et on peut vraiment seulement y aller au printemps quand il y a les crues d'eau.

1940 Et il y a des kilomètres et des kilomètres de territoire de la Couronne et d'autres. L'autre côté appartient à des propriétés. Ce sont des propriétés privés. Si les Européens savaient qu'il y a des terrains là, ce serait incroyable ce qu'on pourrait faire avec cette région au lieu d'avoir un dépotoir énorme.

1945 Mont O'Brien est une petite organisation qui est tellement avec des gens de là-bas. Je sais que Pierre Duchesne est ici de la MRC de Pontiac. Il avait eu un commentaire durant la période de questions. Il lançait un peu un défi à l'Association Mont O'Brien pour savoir où on en était dans le développement de notre plan.

1950 Nous sommes tellement enracinés sur la terre avec la MRC de Pontiac, la Municipalité d'Alleyne-et-Cawood, que l'Association de Mont O'Brien, nous voulons vraiment qu'elle atteigne son plein potentiel. Ça me fait presque pleurer de penser à cette grande opportunité qui a été ignorée, en fait.

1955 Un autre point important, c'est que l'Association de Mont O'Brien n'a pas été consultée. On n'a jamais été invités à aucune réunion, des réunions publiques ou privées. Et on a essayé de ne pas s'ingérer en ne donnant pas notre opinion, mais on ne peut plus rester silencieux, c'est pourquoi nous sommes ici aujourd'hui.

1960 Les déchets devraient être gérés beaucoup plus près de la source d'où ils proviennent. Ça a été mentionné à maintes reprises.

1965 Donc, l'énergie devrait être considérée comme une ressource renouvelable et devrait être utilisée pour de l'énergie, technologie de l'énergie. C'est tellement évident, on le répète constamment à plusieurs reprises.

1970 Maintenant, j'ai quelques photos au sujet du mont O'Brien pour vous montrer à quel point c'est important et à quel point notre association est active. À chaque année, nous avons une randonnée le jour de l'Action de Grâce. De 35 à 65 personnes y participent.

1975 C'est l'ouverture du sentier Mary Hayden. Malheureusement un membre clé est décédé et nous avons nommé le sentier en son honneur. Et là, vous voyez le maire Jos Squitti qui était là pour participer à cette cérémonie. Et vous avez seulement quelques-uns de nos bénévoles, et nous avons des gens qui ont donné des centaines d'heures de leur temps et l'utilisation de leur équipement pour créer des sentiers et des chemins secondaires. Il serait très triste de voir tout ceci détruit.

Ici, on apprend que Michèle Borchers est un membre fondateur.

1980 Et voici la vue de la montagne en regardant vers le sud. Paula Armstrong est notre

conseillère scientifique.

1985 Une vaste variété de flore et de faune que nous tentons de protéger. Si Paula était ici, elle pourrait vous donner le nom latin et le nom en anglais de ces plantes. Il y a des arbres énormes. Nous acceptons qu'il y ait de la foresterie, mais il serait quand même bien si on pouvait conserver une partie de l'ancienne croissance qui ne ferait pas l'objet de coupe. Vous avez tout, vous y retrouvez tout. On me dit qu'il y a même des cougars.

1990 Et ensuite, on voit encore une fois Mud Lake. On ne parle pas des montagnes Rocheuses ou des Adirondacks, mais ce sont quand même nos montagnes et nous les aimons.

1995 Voici quelques photos des membres actifs, des randonnées, des activités. Ma soeur est venue tout à fait de Vancouver pour participer à la randonnée. Il y a des endroits d'une si grande beauté.

Là, vous avez docteur Steve McLean, l'un des astronautes du Canada qui est allé jusqu'au-dessus du mont O'Brien. Beverley McLauchlan, juge en chef du Canada.

2000 Et comme j'ai dit, la rivière Picanoc n'est pas officiellement dans la région de mont O'Brien, mais on a demandé que ce soit protégé. À long terme, notre vision, c'est que les terres de la Couronne riveraines du Picanoc soient protégées et que les autres terres soient développées par des développeurs consciencieux.

2005 Voici la rivière Picanoc de nouveau, même si on vous l'a montrée à plusieurs reprises.

Paula avait mentionné antérieurement ou avait mentionné le développement de ces sentiers. Nous sommes allés devant la municipalité. Et maintenant, par le biais de la MRC, nous allons demander à Pierre où ils en sont avec cette résolution. Et ensuite, le ministère pourrait officiellement les enregistrer.

2010 Donc, ce que nous demandons, c'est qu'il n'y ait pas de foresterie ou de coupe de bois à 30 mètres de ces sentiers. C'est tout ce que nous demandons. Nous aimons faire ce genre de chose, là où c'est nécessaire pour rendre les sentiers utilisables.

2015 Et en guise de conclusion, je dis qu'avec la vision et le leadership de cette région, la région de mont O'Brien pourrait être un élément clé dans le développement social et économique. Oeuvrons ensemble pour réaliser ceci.

2020 Roy, est-ce que vous aimeriez ajouter quelque chose?

M. ROY PECK :

(TRADUCTION) Bien, j'allais tout simplement dire que nous avons dépensé des

2025

centaines d'heures à créer des sentiers, enlever les anciens chemins qui ont été établis il y a 50 ou 60 ans, par un jogger. Tout ceci a été ouvert et défriché. Il y a énormément de travail qui a été fait par des gens qui sont allés travailler.

2030

Nous avons un endroit d'une beauté idéale, de grande beauté. Nous espérons que ça demeurera un endroit de grande beauté et que nous espérons qu'on pourra faire en sorte que le public puisse aller en bénéficier. Pendant 25 ans, personne ne pouvait en bénéficier parce que la propriété était entourée par des propriétés privées.

2035

Alors, voici l'essentiel de la chose. Je veux et nous voulons, l'Association Mont O'Brien veut que tout le monde puisse bénéficier de ce parc, quelle que soit la désignation qu'ils décident. Pendant 25 ans, il était inaccessible à tous, sauf quelques personnes qui avaient accès en traversant sur une propriété privée, mais maintenant, c'est disponible à tout le monde qui veut accéder au mont O'Brien. Merci.

2040

LA PRÉSIDENTE :

Merci de votre témoignage. Avez-vous le sentiment que vous êtes supportés dans votre cheminement pour obtenir un statut de protection pour le mont O'Brien, à la fois par la MRC ou par le gouvernement du Québec?

2045

Mme PAMELA MILES :

2050

(TRADUCTION) Je crois que généralement parlant, nous avons soumis... c'est une petite superficie et doncM à la première ronde, nous n'avons pas eu le statut protégé. Nous sommes tellement près du parc de la Gatineau qu'on voudrait faire partie de cette ceinture de zone protégée.

2055

La MRC de Pontiac, je crois qu'ils ont quand même songé suffisamment à ceci. On a fait une demande pour avoir une subvention pour préparer un plan d'affaires et de développement, et ce qu'on a reçu, c'est une subvention pour voir si ce serait rentable d'avoir un observatoire astronomique sur le sommet de la montagne, et on est revenus avec certaines conclusions mais sans une autorisation claire de procéder. Et même si on voulait procéder, on aurait besoin de l'appui de la MRC de Pontiac et de la municipalité. On ne pourrait pas procéder seuls.

2060

LA PRÉSIDENTE :

Alors, merci de nous avoir fait découvrir ce beau coin de pays. Je vous souhaite que les gens vont collaborer à votre démarche pour une protection à long terme.

Mme PAMELA MILES :

2065

(TRADUCTION) Et nous-mêmes, nous l'espérons, madame.

LA PRÉSIDENTE :

2070

Je pense que cet après-midi, il n'y a pas d'autres inscriptions. Il n'y a pas non plus d'inscription pour le droit de rectification. Alors, vous avez mérité une belle pause jusqu'à 19 h. À tout à l'heure.

2075

Je, soussignée, **LISE MAISONNEUVE**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

2080

Et, j'ai signé :

LISE MAISONNEUVE, s.o.

2085